

LES ARTS

**La sage névrose
d'Isabelle Miquelon**

Toute jeune, déjà, Isabelle Miquelon se voyait spécialiste du droit international. Le sourire buté, elle referait le monde... Mais déclassée et oubliée, le droit; elle vivra désormais pour le bon droit de sa galerie d'héroïnes, ce qu'elle fait du reste cet été, au Théâtre du Manoir du Lac Delage, où elle incarne une amoureuse réaliste dans « Des moutons noirs pure laine », au Théâtre du Manoir du Lac Delage. **D-1**



« Québec, une société distincte capable d'assumer son destin » Bourassa reste énigmatique

« Le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement ».

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

C'est par cette phrase énigmatique prêtant à multiples interprétations, que le premier ministre Bourassa, a réagi à l'échec de l'accord du lac Meech, hier soir, à l'Assemblée

nationale. Il n'a cependant donné aucun indice de ses intentions.

« Au nom de tous les Québécois, je veux exprimer ma plus profonde déception, déception qui s'explique par tous les efforts qui ont été faits par différents gouvernements depuis

une dizaine d'années », a simplement dit M. Bourassa, qui doit donner une conférence de presse aujourd'hui à 16 heures dans le cadre solennel du Salon rouge du Parlement, après une réunion spéciale du caucus de ses députés, auxquels on a demandé de rester disponibles pour une période de 36 heures. **What does Canada want**

Après avoir rappelé les différentes étapes qui ont suivi l'accord signé au lac Meech, en juin 1987, le premier ministre a

constaté qu'il y a deux semaines à peine, tous les premiers ministres s'étaient engagés à « tout mettre en oeuvre » pour le faire ratifier avant le 23 juin, mais que « deux provinces ne l'ont pas fait et n'ont pas l'intention de le faire ».

« Jusqu'à 1985, on disait : What does Quebec want. Depuis 1985, la question est : What does Canada want. Et on attend encore la réponse du Canada à cet égard », a-t-il lancé.

Tous les députés libéraux ont ovationné leur chef avant et après son bref exposé, qui a duré tout juste trois minutes. À l'exception de M. Jacques Parizeau, la dizaine de députés péquistes ont applaudi mollement ou pas du tout.

Il est à noter que des dix hommes avec lesquels il est resté enfermé pendant une semaine au Centre des confé-

Suite A-2, Bourassa...

Jean Chrétien promet de réparer les pots cassés

CALGARY — Le gouvernement Mulroney a constaté la mort de l'accord du lac Meech au moment même où les candidats à la direction du Parti libéral du Canada prononçaient leur discours d'investiture. Ils ont tous dû modifier leur texte à la dernière minute pour tenir compte de la crise constitutionnelle.

MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Nous ne devons pas laisser l'échec d'un homme (Brian Mulroney) devenir l'échec d'un pays » a lancé Jean Chrétien en promettant de « réparer les pots cassés et de reprendre le dialogue sur un agenda qui tienne compte des préoccupations de tous les Canadiens ».

« Brian Mulroney a semé le vent constitutionnel et il a récolté la tempête de la désunion et du cynisme », a dit Paul Martin en proposant une « vision qui s'ouvre sur un Québec et un Canada modernes ».

« Les Québécois doivent retrouver le goût du Canada. C'est la présence du Québec qui a fait du Canada un pays différent. Moi j'ai le goût du Canada » a lancé Sheila Copps d'une voix très émue.

Ultime tentative d'Ottawa

Au moment où l'Assemblée législative du Manitoba ajournait pour le week-end, refusant du même coup de se plier au délai constitutionnel du 23 juin, le gouvernement fédéral a tenté une manœuvre désespérée pour rescaper l'accord du lac Meech. Avec la permission de la Cour suprême, c'est le vote de ratification de la Saskatchewan, le 23 septembre 1987, qui aurait déclenché le compte à rebours de trois ans, donnant ainsi trois mois de plus pour encaisser l'accord du lac Meech dans la Constitution.

Mais il fallait d'abord que la législature de Terre-Neuve procède au vote libre promis par le premier ministre Clyde Wells. Et il fallait surtout que l'Assemblée nationale du Québec accepte de voter une deuxième

fois l'accord du lac Meech avec les amendements que le Canada anglais voulait lui imposer.

Réuni tout l'après-midi à Ottawa, le cabinet fédéral a constaté que le subterfuge n'avait aucune chance de réussir et a envoyé son ministre des Relations fédérales-provinciales, le sénateur Lowell Murray, lire l'acte de décès. Le premier mi-

Suite A-2, Chrétien...

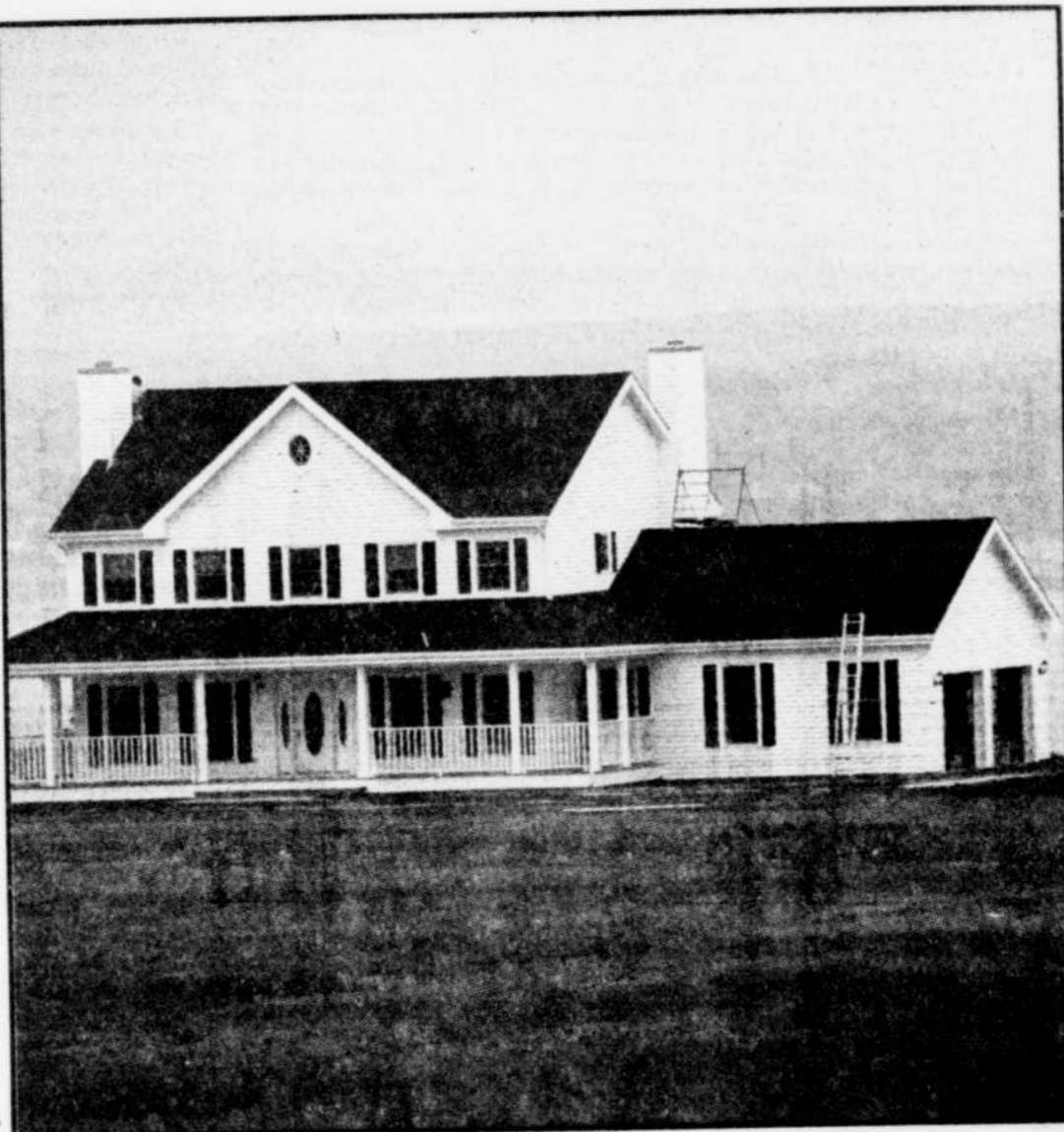


Béland croit que tout va vite rentrer dans l'ordre
A-5

Pierre Trudeau remercie les autochtones
A-8

Editorial: Le 22 juin, la journée des dupes
A-14

La maison doit être démolie ou déplacée



Selon le permis de construction émis par la municipalité, la maison est évaluée à 200 000 \$.

La proprio n'a pu prouver qu'elle vit de l'agriculture

Mme Nicole Beaudouin n'a pu faire la preuve qu'elle vit de l'agriculture. La Commission de protection du territoire agricole ordonne donc la démolition ou le déplacement de sa luxueuse demeure construite en zone verte, à Saint-Antoine-de-Tilly.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Dans un jugement de 20 pages, rendu le 15 juin, la commissaire Hélène Alarie donne six mois à Mme Nicole Beaudouin pour remettre ses terrains « dans leur état anté-

rieur (...) en enlevant ou en démolissant la résidence qui y a été construite ainsi que tous les autres aménagements accessoires ». Selon le permis de construction émis par la municipalité, la maison est évaluée à 200 000 \$.

La CPTA a émis de telles ordonnances par le passé. Ce-

pendant, la Commission ne peut dire si une seule ordonnance a entraîné le fait qu'une maison ait été réellement rasée.

La Fédération régionale de l'Union de producteurs agricoles et le président de l'UPA de Lotbinière, M. Gérard Charrest, refusent de commenter l'affaire. Un porte-parole explique qu'ils n'ont pas encore eu copie de la décision.

Suite A-2, Maison...

Iran : le nombre de tués et de blessés ne cesse de grimper

TÉHÉRAN (AFP, AP, Reuter, PC) — Même si des secouristes ont réussi à dégager vivantes des milliers de victimes du tremblement de terre jeudi dans le nord de l'Iran, le nombre des tués et des blessés n'a pas cessé de grimper.

Des responsables iraniens ont annoncé qu'au moins 36 000 personnes avaient été tuées dans ce qui s'avère être le pire tremblement de terre dans le monde depuis 1976.

Les secouristes ont déjà extrait des décombres les corps de

près de 30 000 d'entre eux. Le nombre des blessés pourrait dépasser les 100 000. On dénombre plus de 400 000 sans-abri.

Une douzaine de villes et villages des provinces riveraines de la mer Caspienne ont été pratiquement rayés de la carte.

Le gouvernement iranien a

lancé un appel à la communauté internationale pour obtenir de l'aide, annonçant même qu'il accepterait une aide des sociétés humanitaires privées américaines.

Oubliant leurs difficiles rapports avec le régime de Téhéran, le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne et Israël ont déclaré qu'ils enverraient des secours au pays dévasté. Otta-

Suite A-2, Iran...



Dans la province de Zanjan, en Iran, ces victimes du tremblement de terre de mercredi attendent, dans un centre de secours, leur transport dans la capitale, Téhéran.

LA REGION

Au programme des fêtes

La fête nationale du Québec sera célébrée, en fin de semaine, dans plusieurs dizaines de villes et villages de la province. Dans la région immédiate de la capitale, l'organisme chargé d'organiser la fête, la Société nationale des Québécois, a prévu diverses manifestations dans 101 localités. LE SOLEIL publie dans les pages 7 et 10 de son cahier Tourisme, quelques activités qui se tiendront dans les principales villes de la région de Québec; cette liste d'activités provient de la SNQ.



LE MONDE

Bush veut lever les sanctions contre l'Afrique du Sud

Le président américain George Bush demandera au Congrès de suspendre ou de modifier les sanctions économiques américaines contre l'Afrique du Sud. **A-16**

A LUNDI

LE SOLEIL ne sera pas publié demain à l'occasion de la fête de la Saint-Jean. Votre quotidien vous reviendra tôt lundi matin avec toutes les dernières nouvelles sur la fête des Québécois et les derniers développements de l'actualité locale, régionale, nationale, internationale, culturelle et sportive.

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4
Le Canada	A-5 à A-9
Le Monde	A-10 à A-13 et A-16
Annonces classées	G-7 à G-11
Arts	D-1 à D-14
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	C-1 à C-3
Bridge	G-11
Carrières	G-1 à G-6
Décès	G-11 à G-13
Dossiers	A-15
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-14
Feuilleton	G-9
Habitat	E-1 à E-16
Horoscope	G-10
Mots croisés	G-10
Mot fléché	E-13
Mot mystère	G-10
Où aller à Québec	C-8
Tourisme	F-1 à F-10

LA METEO

Pluie parfois forte débutant en matinée. Max.: 16 à 18. Min.: près de 15. Vents de l'est de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 100%. Demain: nuageux avec averses. **S-16**

Faites fructifier votre argent avec nos DÉPÔTS GARANTIS!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS



<p>12 3/4% 15 mois Intérêt à échéance</p> <p><small>Ce taux peut changer sans préavis</small></p>	<p>BONI DE 1/8%</p> <p><small>pour les personnes de 60 ans et plus! *Ce boni ne peut être cumulé à aucune autre promotion</small></p>	<p>Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Versement d'intérêts souple • Aucun coût, aucune commission 	<p>Sillery: 1554 Maguire 681-8282 Québec: Place Fleur de Lys 522-4618 Sainte-Foy: Place de la Cité 652-7000 Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450</p>
--	--	--	--	--

Suites de la première page

Maison...

Jointe chez elle, Mme Beaudouin a signifié son intention de porter sa cause en appel. Le seul commentaire qu'elle s'est permis a été de réaffirmer que « je travaille sur ma ferme. Ce ne sont pas mes voisins qui arrosent mon terrain. »

Son avocat, M. Philippe Casgrain, répond que l'appel sera présenté dès la semaine prochaine au tribunal de révision de ces causes, tribunal présidé par Me Richard Beaulieu. M. Casgrain affirme n'avoir aucune inquiétude de pouvoir renverser la décision. Selon lui, la Commission s'est laissée happer par la « procédure ». Or, « un tribunal d'équité doit juger selon la bonne foi et le bon sens ».

M. Casgrain ne croit pas que le fait que Mme Beaudouin soit la fille du pdg de la firme Bombardier, M. Laurent Beaudouin, ait désavantagé sa cliente. « La CPTA a appliqué de façon trop stricte la loi », dit-il en substance.

Les faits

Le document de la CPTA rapporte que Mme Beaudouin, une comptable agréée de formation, a déménagé en 1989 de Montréal à Saint-Antoine-de-Tilly où son époux, M. Jean Laporte, dirige une entreprise. Elle a acheté les lots de son mari et a entrepris d'ériger la maison en zone verte, en alléguant l'article « 40 » qui permet aux agriculteurs de le faire sans autorisation de la CPTA.

La question à trancher, expose Mme Alarie, a été de savoir dans le cadre de l'enquête si la dame « avait comme principale occupation l'agriculture », au 28 septembre, quand elle a produit sa déclaration à la Commission. Mme Beaudouin a fait témoigner trois agronomes en sa faveur, fait valoir qu'elle avait suivi un cours et commandé quelque 800 pompiers pour sa terre.

La commissaire rejette catégoriquement les prétentions de la personne mise en cause. Elle a trouvé peu crédible les propos des agronomes, dont un lui a déclaré « Je sens chez elle (Mme Beaudouin) un certain sérieux. »

Selon la commissaire, l'intime n'a jamais pu lui prouver qu'elle est agricultrice. Que ce soit sur son statut et sa capacité d'exercer le métier, sur ses chances d'en vivre ou même d'y consacrer tout son temps. Elle signale, par exemple, que de l'avis des témoignages entendus, Mme Beaudouin ne pourra tirer de revenus de son exploitation agricole qu'à compter de 1993 et n'espérer de profits que deux ou trois ans plus tard.

« Si l'on devait, dans le cadre d'une déclaration, tenir compte des intentions plutôt que des faits, nous ferions alors peu de cas des enseignements de la Cour suprême du Canada » à l'effet que « seuls les faits devraient être évalués ».

Mais la commissaire ouvre elle-même la porte à un éventuel réexamen du dossier. Il suffirait qu'une demande d'autorisation atterrisse à la CTTA pour la réouverture de l'affaire, laisse-t-elle entendre.

Bourassa...

rences d'Ottawa, seul le premier ministre ontarien David Peterson a eu droit à un éloge. Pas un mot sur Brian Mulroney.

Des fédéralistes ébranlés

Se disant « profondément déçu », le ministre Claude Ryan a déclaré : « Il a parlé en notre nom à tous. Il a dit des vérités qui sont évidentes depuis longtemps. C'était un message clair. »

Désormais, « il nous faut examiner toutes les options », a dit M. Ryan, qui n'est cependant pas très emballé par l'idée de réunir les états généraux. Le ministre de l'Éducation n'a pas voulu dire s'il était toujours fédéraliste, mais il a souligné que « le Canada n'est pas devenu étranger du jour au lendemain ».

« Je suis toujours ici, je suis toujours au Canada », a lancé M. Daniel Johnson, qui cherchait surtout à fuir les journalistes.

L'ancien président du PLQ, M. Robert Benoit, député d'Orford, a déclaré que le parti devra réfléchir quelques mois avant de faire de nouveaux choix. « Il faut quand même avoir à l'esprit qu'il y a sept provinces qui ont dit oui au Québec », a fait remarquer le ministre Michel Page, qui reconnaît cependant que « ça ne pourra jamais plus être comme avant ».

« Je suis toujours Canadien, mais je pense que le gouvernail va nous appartenir de plus en plus », a lancé le député de Chauveau, M. Remy Poulin. Le ministre Sam Elkas pense qu'il y a encore de la place pour le Québec dans le Canada. « Il ne faut pas abandonner », dit-il.

Pour le député péquiste de Lévis, M. Jean Garon, le discours de M. Bourassa était « ambigu, comme d'habitude ».

Une issue prévisible

Manifestement, M. Bourassa savait déjà à quoi s'en tenir quand il



Le héros indien de l'Assemblée législative manitobaine tenait des propos mesurés à sa sortie du Parlement. Il se disait personnellement fatigué et émotionnellement épuisé par ce qu'il venait de vivre. Mais, à toutes les fois qu'il se levait, c'est avec la force de tout son peuple qu'il réussissait à le faire, expliquait-il. Voir nouvelle en page A-7.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 22-06-90

1-0-8

9-0-1-8

PROVINCIAL

4062586 gagne \$1,000,000
062586 gagnent \$10,000
62586 gagnent \$1,000
2586 gagnent \$100
586 gagnent \$25
86 gagnent \$10

MINI-LOTO

154143 gagnent \$50,000
54143 gagnent \$5,000
4143 gagnent \$250
143 gagnent \$25
43 gagnent \$5
15414 gagnent \$1,000
1541 gagnent \$100
154 gagnent \$10

s'est présenté à l'Assemblée nationale, hier matin. Le scénario de la journée, voire des prochains jours, semblait déjà arrêté.

Un de ses adjoints a indiqué que le constat définitif de l'échec a été fait, vers midi, quand le sénateur Lowell Murray a lancé sa suggestion de s'adresser à la Cour suprême pour voir s'il n'y avait pas moyen de retarder l'échéance. M. Remillard a aussitôt été dépêché auprès des journalistes pour signifier que le Québec ne voulait rien savoir.

Quoi qu'il en soit, des dispositions avaient déjà été prises pour rassurer les milieux économiques sur les conséquences d'un éventuel échec. En début de semaine, le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, sera à New York pour trois jours. Diverses rencontres sont prévues avec des représentants des milieux financiers, de même qu'avec le gouverneur Mario Cuomo.

Mardi, le ministre Gil Remillard rencontrera à huis clos des membres du bureau des gouverneurs du Conseil du patronat du Québec. Thème du déjeuner : « l'après-Meech ».

IRAN...

wa a annoncé que l'Agence canadienne de développement international enverra une aide humanitaire de 300 000 \$ par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.

Nouvelles secousses

Hier, de nouvelles secousses ont été ressenties dans la région, provoquant des éboulements de terrain sur plusieurs routes, a déclaré le ministre de l'Intérieur Abdoullah Nouri.

La télévision iranienne a montré des images des secours qui tentent de s'organiser dans des conditions très difficiles, les sauveteurs fouillant les décombres parfois à mains nues.

Selon l'agence IRNA, de nombreuses victimes sont encore sous les décombres.

Le tremblement de terre, d'amplitude 7,3 sur l'échelle de Richter, est survenu jeudi, peu après minuit, dans le nord-ouest du pays, près de la mer Caspienne.

Tous les hélicoptères civils et militaires ont été réquisitionnés pour venir en aide aux victimes. Un pont aérien a permis d'évacuer 6000 blessés graves hors de la région sinistrée où les routes ont été coupées par des glissements de terrain. Les secours sont rendus d'autant plus difficiles que les conditions climatiques dans les zones affectées sont mauvaises.

Les hôpitaux sont débordés et il a fallu transporter certains blessés à 1000 km du lieu de la catastrophe dont l'ampleur dépasse celle du séisme de 1978 en Iran, qui avait fait environ 25 000 morts.

Elle risque en outre d'avoir un impact économique, la région touchée étant le grenier à blé et à riz du pays.

L'aide commence à affluer

L'aide a commencé à affluer du monde entier. L'Iran a fait savoir par l'intermédiaire de la Ligue de la Croix-Rouge et des Sociétés du Croissant-Rouge, à Genève, qu'on avait besoin du matériel de construction, des médicaments, du matériel médical et chirurgical, des générateurs électriques, des équipements de purification d'eau, des tentes, des couvertures, des moyens de transport et de la nourriture en boîte de conserve.

Mais Téhéran dit n'avoir pas besoin de médecins ou de secouristes, de sang, de chiens et de vêtements usagés.

La Grande-Bretagne, dont les relations avec Téhéran sont rompues depuis mars 1989 à la suite de l'affaire Salman Rushdie, a pour sa part dépêché 17 sauveteurs volontaires avec du matériel de détection à ultra-sons et des caméras thermiques réagissant à la chaleur humaine.

La Communauté économique européenne (CEE) a annoncé hier le doublement de la somme débloquée la veille pour venir en aide aux victimes, obtenant un total de 2,4 millions \$.

Le dollar et la bourse subissent les avatars de Meech

OTTAWA (PC) — Le dollar du Canada a vécu une expérience digne des montagnes russes, vendredi, grimant et plongeant tout au long de la journée, au rythme des avatars de l'accord constitutionnel du lac Meech.

Mais une suggestion de dernière minute, avancée par le gouvernement fédéral, a injecté un brin d'énergie à l'accord haletant et, à la fermeture des marchés, le dollar était en baisse alors que l'avenir du lac Meech demeurerait toujours incertain.

Le dollar a terminé la journée à 84,85 cents US, en recul au regard des 85,01 cents US inscrits jeudi à la fermeture. Par ailleurs, le marché des obligations a subi peu de modifications et la Bourse de Toronto a enregistré des pertes considérables.

Pour les investisseurs et les cambistes, ce fut une folle journée.

Après avoir été échangé à un niveau aussi élevé que 85,07 cents

US au début de la journée de vendredi, notre dollar a dévalé jusqu'à 84,58 cents US avant que le sénateur Lowell Murray, émissaire constitutionnel du gouvernement, dévoile un mécanisme compliqué auquel on pouvait brancher l'accord du lac Meech pour lui permettre de survivre.

Le dollar du Canada a bondi de presque un demi-cent dans les minutes qui ont suivi l'intervention de M. Murray. Les avocats du gouvernement, avait annoncé celui-ci, croyaient que seule la ratification de l'accord par le Québec expirait à minuit samedi soir.

Ceci signifiait la survie de l'accord constitutionnel si Terre-Neuve endossait l'entente, le Manitoba l'entérinait durant les semaines à venir et le Québec approuvait de nouveau le lac Meech

Chrétien...

nistre doit s'adresser à la nation aujourd'hui mais déjà, en plus des candidats libéraux et des néo-démocrates, plusieurs souhaitent son départ pour sauver le parti, et peut-être le pays, d'une débâcle historique.

Jean Chrétien

Dès le début de son discours, celui qui sera sans doute élu demain à la direction du parti a reconnu que « le pays traverse des temps difficiles ». Il a surtout fait porter ses attaques contre Brian Mulroney qui a « semé la division et le désarroi dans toutes les parties du pays ».

S'adressant aux Québécois, il s'est dit « déçu et attristé » mais c'est sous les huées des partisans de Sheila Copps et de Paul Martin qu'il a voulu rappeler qu'il a « mis beaucoup d'efforts et de cœur à tenter de trouver un compromis qui respecte les cinq demandes du Québec et qui satisfasse les préoccupations de beaucoup d'autres Canadiens. »

En fait Jean Chrétien en reste toujours au rapport Charest qui offrait de corriger les trois faiblesses qui le préoccupaient au point de réclamer des amendements : la Charte fédérale des droits et des libertés, les autochtones et le pouvoir fédéral de dépenser.

Celui qui se pose de moins en moins en « petit gars de Shawinigan » et de plus en plus en futur premier ministre du Canada a déploré que « Les Canadiens anglais n'aient pas pu entendre les préoccupations raisonnables des Canadiens Français soucieux de préserver leur langue et leur culture, ni la voix raisonnable du Canada anglais qui est prêt à reconnaître la place distincte du Québec dans le pays. »

Manifestement nerveux, monsieur Chrétien a dû s'arrêter à deux reprises pour retrouver le fil de son discours. Comme toujours, il dit « croire qu'on peut être Canadien francophone et se sentir à l'aise dans l'Ouest, et qu'on peut être aussi un Canadien anglophone et se sentir à l'aise à Montréal, à Shawinigan, et au Québec ». Hormis cet acte de foi dans un grand pays et un grand parti, le thème de Jean Chrétien se résume à la promesse de défaire le gouvernement Mulroney.

Paul Martin

Selon Paul Martin, la crise nationale est le fruit de deux visions différentes qui s'affrontent. Dans une attaque à peine voilée à Jean Chrétien, il parle d'une « vision tournée vers le passé ».

Il a proposé un idéal d'unité nationale qui définit « de nouveaux projets collectifs de justice, de prospérité et de tolérance... Il faut regagner la confiance des Québécois. Et nous libéraux, nous devons absolument nous identifier aux aspirations du Québec. Sous mon leadership, nous rebâtirons les ponts entre les Québécois et le Parti libéral du Canada ».

Comme tout au long de sa campagne, Paul Martin a rappelé que « la révolution tranquille au Québec a permis à sa population de prendre son propre avenir en main : il faut être fier d'être Québécois ».

« J'ai dit « oui » à l'accord du lac Meech, parce que je veux que la francophonie fasse sa marque au sein du Canada », a conclu Paul Martin. J'ai dit « oui » parce que je fais confiance au nationalisme du Québec moderne ».

Sheila Copps

À la surprise générale, Sheila Copps a livré un discours plutôt décevant, abordant à peine la crise nationale. « L'unité nationale et l'unité du parti, voilà les deux phares qui doivent vous guider dans vos délibérations » a-t-elle proposé aux délégués libéraux qui lui réserveront difficilement ce soir une troisième place au premier tour de scrutin.

Mme Copps a rappelé la tradition réformiste du Parti libéral et son souci de compassion pour les plus défavorisés de la société canadienne. « Le temps est venu de confier nos rêves à ceux qui n'ont pas peur des changements », a-t-elle lancé.

Elle a en outre rappelé que son parti « a reconnu que le Québec est une société distincte à l'intérieur de la famille canadienne et qu'il n'est pas nécessaire d'être semblable pour être égal au Canada ».

Economie secouée

À la bourse, plusieurs titres ont culbuté sinon à cause de Meech, du moins à la suite d'une baisse impressionnante enregistrée à la Bourse de New York.

L'indice composite de la Bourse de Toronto, reflétant la tendance de 300 titres parmi les plus importants, a fléchi de 35,52 points et s'est arrêté à 3490,72 points à la fermeture.

Toute la journée, les investisseurs se sont interrogés, tentant de comprendre les subtilités du plus récent chapitre du lac Meech.

Mais M. Tom d'Aquino, président du Conseil canadien des chefs d'entreprises, a prévenu les investisseurs qu'ils ne devaient pas céder à la panique si l'accord n'était pas ratifié.

Mais pour M. George Saba, économiste en chef du Montreal Trust, cette confusion a donné un dur coup à l'économie canadienne, car elle secoue la confiance que les investisseurs étrangers ont dans notre pays.

NOS TROIS MAGASINS SERONT FERMÉS

LUNDI 25 JUIN...

LA VENTE JOURS D'ÉTÉ SE POURSUIT MARDI DÈS 9h30

DANS TOUS NOS RAYONS!

BON CONGÉ À TOUS!

la maison



simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

■ Accident mortel

L'ISLE-VERTE — Trois véhicules ont été impliqués dans un accident survenu à 12 h 30, hier, sur la route 132 à L'Isle-Verte, causant la mort d'une passagère. Un véhicule immatriculé en Ontario a tenté un dépassement dans un bout droit sans voir les deux voitures circulant en sens inverse. Le conducteur de la première voiture a pu éviter la collision en dirigeant son véhicule dans le fossé; lui et son passager n'ont subi que des blessures mineures. Quant au deuxième, il n'a pu éviter l'impact et les voitures se sont frappées de plein fouet. Nathalie Saint-Laurent, 22 ans, qui était passagère, domiciliée au 158, route 132 ouest, à Trois-Pistoles, a perdu la vie. Son compagnon du même âge n'a subi que des blessures mineures. Quant aux occupants de la voiture fautive, ils s'en sont sortis indemnes. La SQ du poste de Trois-Pistoles mène une enquête.

■ Attaque du Palais de justice

QUÉBEC — Les vitrines du Palais de justice de Québec ont été la proie des rudes d'un forcené, hier matin à 6 h 50. Un individu de 37 ans, pensionnaire temporaire de l'Auberivière, a en effet fracassé, à l'aide d'une roche, quatre vitrines, un méfait estimé à environ 2500 \$. Puis, il a calmement attendu les policiers. Lors de son arrestation, il réclamait, entre autres choses, d'être conduit à Orsainville. L'individu, dont l'identité ne peut être dévoilée, devra passer des examens psychiatriques. Ce n'est que le 26 juin qu'il comparaitra au lieu même où il a commis son méfait.

■ Cadavre repêché

CHÂTEAU-RICHER — Le cadavre d'un homme de race blanche a été découvert sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à Château-Richer, vers 10 h 10 hier, par un citoyen de l'endroit. Le corps gisait sur un amoncellement de pierres. Vu l'état de putréfaction avancée du cadavre, les policiers soutiennent qu'il a séjourné dans l'eau une bonne partie de l'hiver. Aucune identification n'était possible au moment de la découverte, surtout que le cadavre n'avait plus de tête.

■ Sauvetage sur la rivière Etchemin

SAINT-ROMUALD — Deux jeunes de Saint-Jean-Chrysostome, Stéphane Lacasse et David Roberge, tous deux âgés de 19 ans, ont connu toute une mésaventure sur la rivière Etchemin, hier en fin d'après-midi. Partis pour une promenade à bord de leur canot pneumatique, ils se sont retrouvés prisonniers de la rivière et de ses rapides quand le canot s'est mis à dégonfler, vers 16 h 30. Ils n'avaient d'autre choix que d'attendre l'arrivée du secours. Inquiets, leurs parents, qui les attendaient pour le souper, ont fait appel aux policiers de Saint-Romuald vers 19 h 30. Ceux-ci ont longé la rivière à pied et en voiture. En vain. Ils ont donc emprunté un hélicoptère de la Sûreté du Québec et, vers 20 h 45, ont réussi à localiser les jeunes, qui s'agrippaient à des rochers. Stéphane et David ont simplement été reconduits à leur domicile. Ils s'en sont sortis avec des gros frissons... de peur et de froid.

■ Un jeune se tue

SAINT-BRIGITTE-DE-LAVAL — Éric Chartier, 17 ans, s'est tué à 15 h 15 hier, dans un accident d'automobile qui s'est produit face au 46 Auclair, à Sainte-Brigitte-de-Laval. Le jeune garçon circulait, rue Auclair, quand il a dérapé dans une courbe; son véhicule s'est retrouvé tout de travers sur la route et un camion qui circulait en sens inverse n'a pu l'éviter. Éric Chartier demeurerait dans la rue Maufils, à Québec.

L'INDEX RÉGIONAL

LÉVIS-LAUZON

« Débarquez pour voir... » Une grande campagne visant à mettre en valeur les points d'intérêt touristique. B-8

RIMOUSKI

Le ministre Ryan inaugure la nouvelle station aquicole de Pointe-au-Père. B-9

RIVIÈRE-DU-LOUP

Un jeune homme de 19 ans est condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre d'une cégépienne. B-10

La structure administrative de Québec doit être repensée, selon Jacques Perreault

Il y a eu tellement de changements dans l'organigramme de la ville au cours des ans qu'une bonne réflexion sur ses structures s'impose.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

M. Jacques Perreault, le directeur général de la ville de Québec, qui quittera son poste vendredi prochain après 23 ans, reproche au gouvernement de ne pas avoir analysé les conséquences des modifications qu'il a accordées à la charte de la ville. Autrefois la charte prévoyait une pyramide intelligente à trois paliers: les fonctionnaires, le directeur général, le comité exécutif et le conseil municipal.

La situation s'est compliquée à la création des partis politiques qui a amené deux sortes de conseillers municipaux: ceux au pouvoir et ceux de l'opposition. Le directeur général, de par la charte, est obligé de fournir l'information à tous sans distinction, ce qui lui cause un sérieux problème. Le successeur de M. Perreault, M. Denis de Belleval, devra vivre avec ça.

M. Perreault reconnaît toutefois que si « l'opposition c'est emmerdant, c'est nécessaire ». Ça empêche les partis majoritaires d'aller trop loin, trop vite et ça amène des compromis bénéfiques pour les contribuables.

Une autre complication pour le directeur général a été l'arrivée, il y a six ou sept ans, de conseillers à plein temps. Ici M. Perreault se fait critique et déclare qu'il devrait y avoir des cours au cégep et à l'université en gestion municipale pour ceux qui aspirent à devenir conseiller municipal à plein temps. M. Perreault s'explique: un conseiller gagne environ 17 000 \$, un conseiller qui siège au comité exécutif, 34 000 \$ et un conseiller à temps plein, autour de 51 000 \$ plus une rémunération pour leur participation au conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Un poste qui commande un tel salaire devrait contenir des exigences au niveau de la compétence des personnes. Québec commande tout de même un budget de 268 millions de dollars!

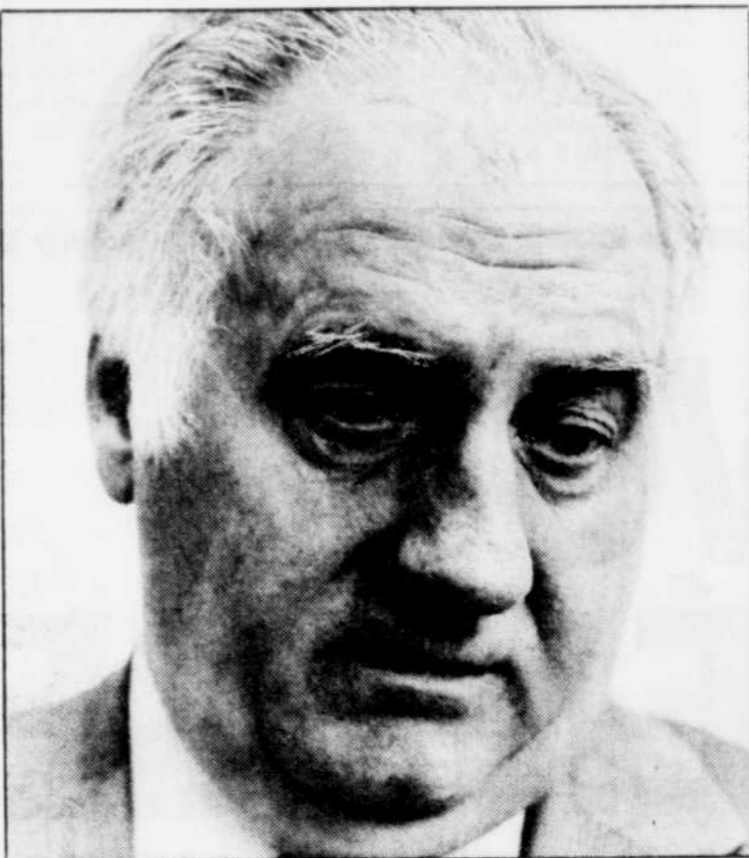
Enfin, une dernière complication est survenue pour le directeur général avec l'élection du Rassemblement populaire. Le maire est maintenant entouré d'un cabinet fort, ce qui amène de nouvelles contraintes. M. Perreault ne trouve pas normal qu'un con-

seiller puisse aller chercher de l'information auprès de n'importe quel fonctionnaire. Il croit que c'est le directeur de service qui devrait être contacté.

Tous ces changements à la charte sont peut-être justifiés de nos jours, mais « ça mobilise un paquet d'énergie ». C'est comme la création de comités et de commissions. L'administration actuelle a créé dix comités consultatifs et est en voie de former 13 commissions consul-

tatives. M. Perreault a décidé de ne pas assister à ces comités ou commissions pour s'assurer une plus grande indépendance. « M. de Belleval fera ce qu'il voudra, mais je crois qu'il est important de garder sa marge de manoeuvre ».

M. Perreault dit qu'il a parlé à maintes reprises au ministère des Affaires municipales de faire une étude des conséquences de tous ces changements sur le fonctionnement de la ville. Il nous faudrait au moins une bonne définition du rôle des conseillers à temps plein par rapport au directeur général.



M. Jacques PERREAULT

NDLR — Sollicitée depuis plusieurs semaines, cette entrevue avec M. Jacques Perreault a été réalisée par LE SOLEIL, mardi, soit avant que le Procureur général ne porte des accusations d'abus de confiance pour avoir contrevenu aux règlements régissant le versement de subventions en vertu d'un programme de revitalisation du quartier St-Roch. M. Perreault doit comparaître en cour le 20 août.

La « Grande Place » : il existe peut-être une meilleure formule

« La preuve n'a pas été faite que la « Grande Place » que voulait réaliser le Progrès civique de M. Jean Pelletier, c'était le projet par excellence pour l'endroit. Peut-être constaterons-nous qu'une autre formule sera meilleure. »

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

M. Jacques Perreault, qui a tenu la barre de la direction générale de Québec sous les maires Gilles Lamontagne et Jean Pelletier, se demande si les gens seraient vraiment venus magasiner au centre-ville si la « Grande Place » n'avait pas contenu un élément unique en son genre, capable de grande attraction, comme le magasin Printemps de Paris ou un grand magasin américain. « J'ai toujours eu des doutes sur la capacité d'attirer des gens uniquement avec La Baie, Sears, ou tout autre magasin canadien qu'on retrouve ailleurs ». Et le directeur général reconnaît que l'arrivée dans le dossier de Cadillac Fairview représentait ce danger de ne pas avoir cet élément attractif unique recherché au départ.

M. Perreault avoue que les efforts de l'ancienne administration ont peut-être été trop centrés sur l'îlot « Grande Place » et que finalement l'« espace Saint-Roch », qui dynamiserait un plus grand secteur, a peut-être plus de chances de réussir.

Il n'a aucune amertume de voir le projet de la « Grande Place » abandonné, précisément parce qu'il n'a jamais eu la conviction que c'était le bon projet du siècle.

Lamontagne, un bon maire

M. Perreault a loué le travail effectué par M. Gilles Lamontagne durant son règne de maire. « Il a fait un travail extraordinaire ». Le grand mérite de M. Lamontagne, selon le directeur général sortant, c'est d'avoir fait un grand ménage à l'hôtel de ville. « Quand il est arrivé, c'était le bordel: alcool, patronage, etc. ». Fait à noter: c'est M. Lamontagne qui a instauré le régime des concours pour l'embauche et les promotions.

Et le haut fonctionnaire tient à bien préciser que ce n'est pas M. Lamontagne qui a fait construire l'autoroute Dufferin-Montmorency et le complexe G, mais bien le gouvernement provincial. Donc, le béton, ce n'est pas nécessairement M. Lamontagne qui l'a implanté à Québec.

Si les quelques accrochages avec les maires ont été parmi ses moments les plus pénibles, M. Perreault dit que sa plus grande réussite, ce dont il est le plus fier, c'est l'équipe qu'il a montée dans tout l'hôtel de ville.

Aussi le plus grand conseil qu'il pourrait donner à son successeur, M. Denis de Belleval, serait d'être à l'écoute des gens qui l'entourent, car il y a là une

mine d'expérience et de compétences dont il faut tenir compte. Par contre, son successeur devra avoir une attitude de fermeté avec les fonctionnaires et la concilier avec le maintien de bonnes relations de travail: ce n'est pas toujours facile.

Arrestation du second suspect dans la tentative de meurtre à Sillery

Les policiers de Sillery ont procédé, hier, à l'arrestation de Robert Plourde, le deuxième suspect dans la tentative de meurtre survenue lundi à Sillery.

par MICHELE LAFERRIERE
LE SOLEIL

Les policiers, assistés d'agents de la Sûreté du Québec, ont appréhendé l'individu de 19 ans dans la région de Montréal. Celui-ci, un Montréalais d'origine, demeurerait aux Saules depuis quelque temps.

Plourde a comparu, hier, au palais de justice de Québec; il a été accusé de tentative de meurtre, d'utilisation de cagoule et d'arme, de vol qualifié et de présence illégale dans une maison d'habitation. Il demeurera incarcéré jusqu'au 26 juin, date de son enquête sous cautionnement. Il a choisi d'être jugé devant juge et jurés.

Éventuellement, on envisage de lui faire subir une cure de désintoxication.

Robert Plourde et Mario Fontaine — ce dernier a été arrêté jeudi — auraient fait irruption, vers 2 h lundi, dans un appartement de l'immeuble Le Châtelain, rue Beaulieu, à Sillery. Ils auraient ligoté l'occupante, Claudette Asselin, 55 ans, et l'auraient frappée de 16 coups de couteau à l'abdomen.

À l'heure actuelle, la dame repose à l'hôpital dans un état grave, mais stable. Elle a dû subir 38 interventions chirurgicales relatives à ses blessures.

La sécurité des manèges ne pose pas de problèmes, dit M. L'Allier

« Prétendre, comme le fait le conseiller et chef de l'opposition André Forgues, que la sécurité des manèges a été vérifiée par photos est non seulement faux mais malhonnête ».

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, dit que M. Forgues sait fort bien, pour avoir déjà été vice-président de la Commission de l'exposition, que la vérification de la sécurité des manèges ne se fait pas par photos et ne relève pas de la compétence de la commission qui n'a ni les ressources ni l'expertise pour ce faire. C'est une responsabilité du ministère du Travail, tel que le précise le rapport du 7 mai du directeur de la commission, M. Marcel Rochette. C'est sur ce rapport que c'était basé M. Forgues pour dire que la sécurité de certains manèges de Marcel Grand Cir-

que a été vérifiée seulement à l'intérieur de remorques et par des photos.

Or, de répliquer M. L'Allier, la prise de photos avait pour but de « vérifier l'apparence de quelques manèges qui n'étaient pas encore en opération en avril » et non pas leur sécurité.

La population peut être rassurée car demande a été faite pour que l'inspection des manèges soit faite sur une base quotidienne, durant toute la durée de l'exposition, alors qu'autrefois ces inspections se faisaient soit à chaque jour, soit aux deux jours.

Le maire ajoute que les propos de M. Forgues ne visent qu'à discréditer la nouvelle administration de la Commission

de l'exposition qui a mis en lumière que les revenus des manèges remis à celle-ci sont passés de 285 000 \$ à 30 000 \$ entre 1979 et 1989 tandis que les revenus d'opération passaient de 330 000 \$ à 800 000 \$ au cours de la même période. « Je comprends, dit-il, que M. Forgues soit agacé par la décision d'aller en appel public et d'obtenir une proposition qui pourrait faire passer les revenus remis à la commission des 30 000 \$ qu'ils étaient l'an dernier à 300 000 \$ cette année ».

Pour M. L'Allier, le chef de l'opposition tente de faire peur à la population: « M. Forgues aurait voulu amener les gens à ne pas aller à l'exposition qu'il ne se serait pas pris autrement », laissant entendre par là qu'il a peur que les revenus de la Commission ne soient plus élevés que sous l'administration du Progrès civique.

« UNE GM FOURNIER » FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
687-5170



Construction de l'aluminerie Lauralco à Deschambault

L'adoption du projet de loi privé sur l'expropriation reportée à l'automne

L'adoption du projet de loi privé 259 sur l'expropriation des propriétés de la zone-tampon de Lauralco a été reportée à l'automne à cause de l'obstruction de l'Opposition péquiste, lors de son étude devant la commission parlementaire des Affaires municipales.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Tout a commencé officiellement mercredi dernier, alors que la commission a commencé à entendre les groupes venus exprimer leur position sur le projet de loi privé 259 qui se veut « un adoucissement par rapport à la loi actuelle sur l'expropriation », selon Lauralco et les municipalités de Deschambault et de Portneuf-Station, et « une loi spéciale aux pouvoirs exorbitants », pour les expropriés de la zone-tampon de 1106 acres du parc industriel de Deschambault et l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ces derniers ont souligné qu'ils ne s'opposent pas à la venue de Lauralco à Des-

chambault, mais à la façon de procéder de la compagnie et des élus municipaux des deux municipalités.

D'entrée de jeu, les arguments du porte-parole des futurs expropriés de la zone-tampon de Lauralco, Paul Guy, ont soulevé l'intérêt parmi les députés de l'Opposition qui ont fini par parler d'un « second petit Mirabel ». Après les explications nébuleuses des procureurs de Lauralco et des deux municipalités qui invoquaient « l'urgence et la nécessité » de ce projet de loi, les députés péquistes ont dit ne pas comprendre pourquoi celles-ci ont besoin d'une loi spéciale et ne peuvent utiliser les voies normales de la loi actuelle sur l'expropriation.

Aussi, le député Denis Lazure a fait la leçon aux élus municipaux et aux représentants de Lauralco, les invitant à entrer en contact et à respecter les craintes légitimes des futurs expropriés. M. Lazure a ensuite fait part qu'il n'avait pas l'intention d'étudier le projet de loi privé 259 article par article parce qu'il manque d'information. Cette manoeuvre a eu pour effet d'en bloquer l'adoption et de reporter son examen à l'automne.

Du côté de Lauralco, on répond par un laconique « pas de commentaires. » La porte-parole, Mme Sylvie Gendreau, précise toutefois que les dirigeants de Lauralco doivent consulter ceux de la société-mère Alumax dans les jours qui viennent. La position de la compagnie devrait être connue au début de juillet. Une somme de 30 000 000 \$ a déjà été investie

sur le chantier du parc industriel de Deschambault.

Pour les expropriés, il s'agit d'une « victoire morale. Pour la première fois on a pu se faire entendre. L'attitude des députés du Parti québécois démontre ce qu'on exprime depuis longtemps : que les municipalités ne sont que des marionnettes entre les mains de Lauralco », a lancé M. Guy.

Selon lui, le producteur d'aluminium et les municipalités auraient pu s'éviter tous ces problèmes en adoptant une attitude ouverte et franche, en négociant directement avec les propriétaires de terrains et d'exploitations agricoles. Il ne croit pas que ce nouvel épisode de la saga Lauralco remette en question son investissement qui doit créer 1500 emplois directs et indirects, ainsi que 2000 autres au moment le plus fort de la construction de l'aluminerie.

Il faut s'assurer que Perreault soit traité avec équité (L'Allier)

M. Jacques Perreault ne sera traité ni mieux ni plus mal que tout autre fonctionnaire qui s'est trouvé, dans le passé, dans une situation analogue, et nous n'allons pas, par nos gestes, par nos attitudes, porter de jugement avant que des juges ne se soient prononcés dans l'affaire.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a émis ce commentaire hier, à la suite de l'annonce que le directeur général de la ville sera accusé d'abus de confiance pour avoir contrevenu aux règlements régissant le versement de subventions en vertu d'un programme de revitalisation du quartier Saint-Roch, PIRSA, au cours des années 1985 et 1986.

M. L'Allier a bien établi que la ville ne fera rien pour donner quelque impression que ce soit, un appui ou une condamnation : il faut s'assurer que M. Perreault soit traité avec équité et justice. Il a rappelé qu'en vertu de notre système judiciaire, toute personne

doit être considérée innocente jusqu'à ce qu'un tribunal l'ait déclarée coupable. Et dans ce sens le maire a dit aux fonctionnaires et à ses collègues que tout continue comme avant. Il faut éviter, dit-il, d'amplifier le fait qu'une partie de la population soit portée à condamner une personne à partir du moment où la presse annonce que des accusations seront portées contre elle.

Et en ce sens toujours, M. L'Allier a révélé que le départ du directeur général, qui prend sa retraite de la fonction publique, sera souligné « d'une façon quelconque » probablement la semaine prochaine. La fête qui devait avoir lieu en son honneur, hier soir, a été annulée. Mais on n'invitera pas M. Perreault à quitter par la petite porte parce que des accusations ont été portées contre lui. « ce serait à la fois mesquin et inapproprié ». On fera quelque chose pour souligner dignement les 23 ans de M. Perreault à la ville, tout en tenant compte des circonstances.

La ville défrayera-t-elle les frais de la défense de son directeur général? Le maire a demandé un conseil à son contentieux sur la question et lui a même suggéré d'aller chercher l'opinion de procureurs de l'extérieur pour éviter qu'il soit pris entre l'ancien maire et l'actuel.

Date mémorable

(d'après PC) — Il y avait 30 ans hier, les Québécois mettaient fin à un règne de 16 ans de l'Union nationale et élaient un gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, qui allait mettre en marche la Révolution tranquille.

Cette date du 22 juin 1960 a été soulignée, hier, par le président du Conseil du Trésor Daniel Johnson lors d'un court débat autour d'une motion du chef de l'Opposition Jacques Parizeau sur le départ de Jean Campeau de la présidence de la Caisse de dépôt et placement.

Cette institution financière demeure, selon plusieurs, un des plus beaux fleurons des années du gouvernement Lesage. La Caisse de dépôt gère, notamment, les fonds des retraités des citoyens et des actifs totaux d'environ 37 milliards \$.

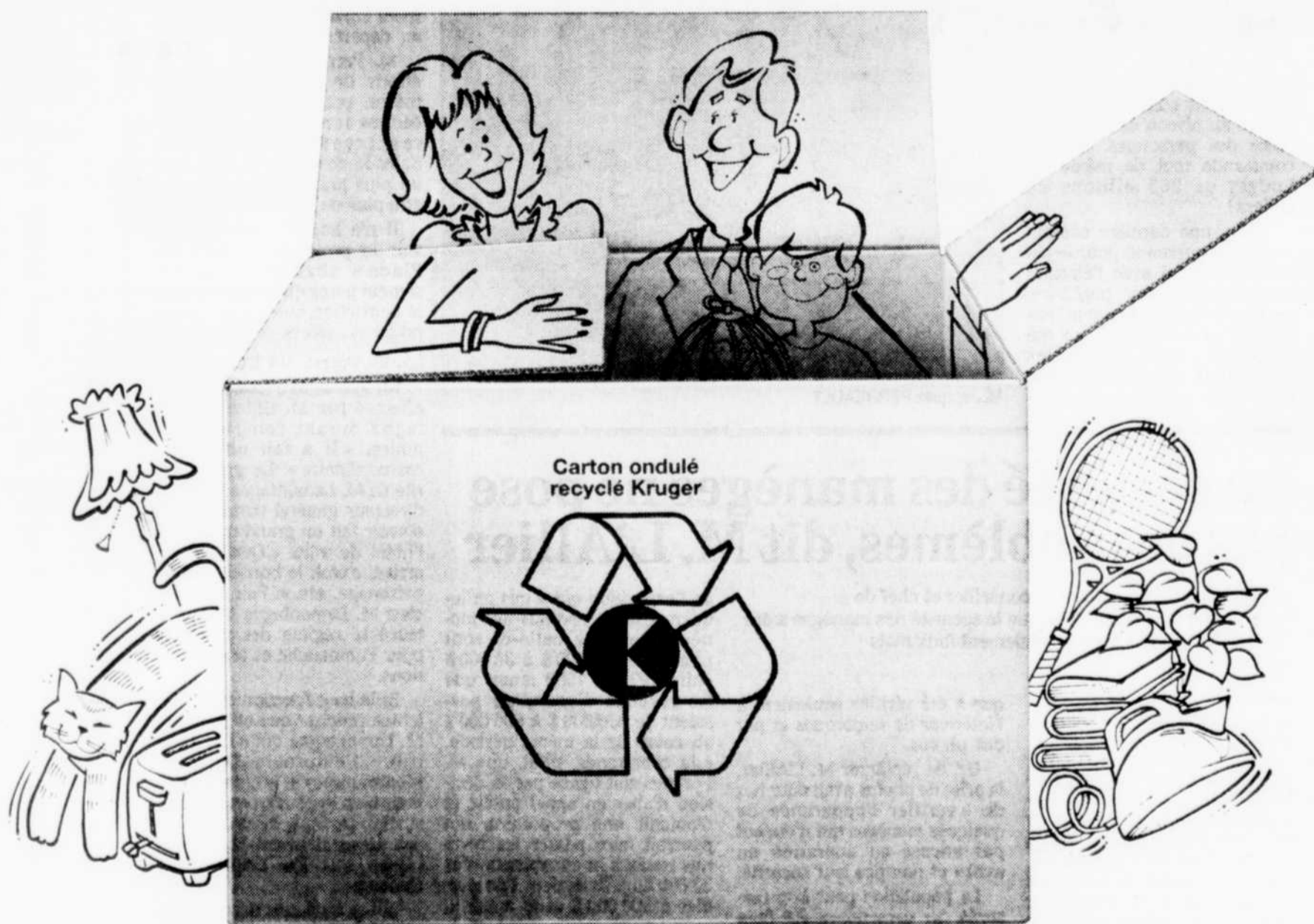
Elle est devenue au fil des années le fer de lance de l'économie québécoise.

M. Lesage a été le premier député de la circonscription de Louis-Hébert, située dans les villes de Sainte-Foy et Sillery, en banlieue de Québec. Un de ses successeurs, M. Réjean Doyon, actuel député libéral, a tenu à souligner les principales réalisations de « l'équipe du tonnerre » entre 1960 et 1966.

Il a rappelé, outre la fondation de la Caisse de dépôt et placement, la formation du ministère de l'Éducation, l'établissement d'une fonction publique moderne, la nationalisation de l'électricité, la mise en place d'un système de sécurité sociale.

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Venez chez Le Quincaillier RO-NA chercher vos boîtes de carton recyclé Kruger.



Grâce à l'opération «déménagement écologique», la compagnie de pâtes et papier Kruger de Montréal vous offre, pour un temps limité, des boîtes de carton recyclé que vous pouvez vous procurer exclusivement chez tous les Quincailliers RO-NA participants.

Pensez environnement en sauvant temps et argent! À compter du 26 juin 1990, vous

aussi pouvez poser un geste concret pour l'environnement en vous procurant ces boîtes de carton recyclé pour votre déménagement au prix spécial de 5\$ pour 10 boîtes. Et pour aider doublement à préserver notre richesse, Kruger vous invite à les retourner chez votre Quincaillier RO-NA.

De plus, pour chaque boîte retournée, Kruger versera 25¢ à la Fondation québécoise en environnement. Par cette

initiative, nous entendons démontrer qu'une boîte de carton recyclé possède tous les avantages d'une boîte fabriquée à partir de fibres vierges. Tous ensemble, contribuons à faire une utilisation rationnelle de notre forêt.

**PRIX SPÉCIAL
5\$ POUR 10 BOÎTES.**

Kruger
inc.



Chambre de commerce de Sainte-Foy
LUNCH-RENCONTRE



Monsieur Lucien Bouchard

Date: LE MERCREDI 27 JUIN 1990, à 11h30

Endroit: HÔTEL PLAZA UNIVERSEL DE SAINTE-FOY, 3031, boul. Laurier

Conférencier: L'HONORABLE LUCIEN BOUCHARD, Député de Lac-Saint-Jean

Thème: LE QUÉBEC AU LENDEMAIN DE MEECH

UNE COLLABORATION DE: CANTEL
RÉSERVATION: Mme JOCELYNE DUFOUR, AU 851-7181

Coût: 25\$/membre - 30\$/non-membre

L'ACCORD DU LAC MEECH EST MORT

Parizeau tend la main à Bourassa



Le chef de l'Opposition Jacques Parizeau invitait, dès hier matin, le premier ministre Bourassa à convoquer des états généraux pour l'automne.

M. Jacques Parizeau a chaleureusement applaudi la proclamation par le premier ministre Bourassa que le Québec est et demeurera une société distincte, libre et capable d'assumer son destin. Le chef du Parti québécois a ensuite tendu la main à M. Bourassa pour l'inviter à discuter « entre nous de notre avenir et de ce qui doit nous arriver ».

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Comme il l'avait fait plus tôt en conférence de presse, M. Parizeau a cependant prévenu M. Bourassa qu'il entend, pour sa part, demeurer souverainiste. Hier soir, à l'Assemblée nationale, l'intervention du chef de l'Opposition lui a valu des applaudissements polis des députés libéraux qui ont attendu quelques instants le signal de leur chef avant de frapper des mains.

M. Bourassa, notait le chef de l'Opposition avec ironie, hier après-midi, « a changé d'idée tellement souvent que c'est bien plus

facile pour lui de devenir souverainiste maintenant que ce le serait pour moi de devenir fédéraliste ».

Trois heures avant l'intervention du premier ministre à l'Assemblée nationale, M. Parizeau avait prévu que M. Bourassa n'aurait pas le choix et devrait reconnaître que l'heure de tirer le rideau sur l'entente du lac Meech venait de sonner. Et déjà à la période de questions, hier matin, le chef péquiste invitait M. Bourassa à convoquer des états généraux pour l'automne.

Ces états généraux regrouperaient des politiciens et des représentants d'autres secteurs de la

société afin de déterminer « où on va et quel genre de pays le Québec veut être », précise le chef de l'Opposition.

Selon lui, cette « première démarche vers une constitution du Québec de demain » doit être rapidement franchie. M. Parizeau estime qu'à l'heure actuelle, M. Bourassa n'a pas la moindre crédibilité au Canada anglais où il ne pourrait même pas discuter « l'achat ou la vente d'un dépanneur ».

S'il refuse d'envisager la possibilité de sa renonciation personnelle à la souveraineté, le chef péquiste se dit prêt à examiner bien des formes « d'association, d'engagement avec d'autres ».

Quant aux autres acteurs de la saga constitutionnelle, M. Parizeau affirme que plusieurs se sont

révéles : Clyde Wells comme un homme de principe, David Peterson comme un homme de gouvernement. Quant au premier ministre Brian Mulroney, il sera détruit par l'histoire à cause de la déclaration où il a expliqué comment il a choisi une date pour « lancer les dés » et réunir les chefs provinciaux afin d'exercer sur eux le maximum de pressions.

L'avis de Libman

Pour sa part, le chef du Parti égalité, M. Robert Libman, ne croit pas que l'indépendance du Québec soit maintenant inévitable. « La rhétorique, pleine d'émotion, invoquant le rejet du Québec par les Canadiens est simplement et formellement absurde », soutient-il.

Béland croit que tout va vite rentrer dans l'ordre

MONTREAL (PC) — Réagissant à la non-ratification de l'entente du lac Meech à l'intérieur du délai du 23 juin, le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, a réitéré que de toute manière, le mal était déjà fait et que le Québec en est déjà à se préparer à l'après-Meech.

Dans une entrevue au réseau NTR (la radio de la Presse canadienne), M. Béland a déclaré que le Québec doit « se définir par lui-même, établir ses propres rapports de force et discuter de ce qu'il veut avec ses partenaires canadiens ».

Depuis 30 ans, a-t-il rappelé, le débat constitutionnel a tréé une malaise et une instabilité. « Je ne peux pas croire que l'on va recommencer cela pour un autre 30 ans », a dit M. Béland après avoir estimé que le fédéralisme renouvelé promis pendant la campagne référendaire de 1980 « n'est pas pour demain ».

l'accord du lac Meech provoquera sans doute quelques soubresauts économiques dans les prochains jours, mais il ne s'en inquiète pas, estimant que tout rentrera rapidement dans l'ordre. Il rappelle que le Québec n'est pas partie prenante de la constitution depuis 1982.

De son côté, le directeur québécois de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Michel Décaré, se montrait déçu de ce que l'entente n'ait pas été ratifiée, mais jugeait aussi que « ce n'est pas la fin du monde ».

MAISON DE RECHERCHES SÉLECTIVES (QUÉBEC) INC.

MR OSR

- Recherches de noms corporatifs
- Livres de procès-verbaux
- Sceaux corporatifs
- Autres services

Obtention de statut d'incorporation Fédéral en 48 heures Provincial en 24 heures

2893, 1^{re} Avenue bureau 24 Québec
Tel.: (418) 628-1138
1-800-453-5313

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

- Finition de parterre
- Pelouse, plantation
- Patio, trottoir, stationnement
- Mur

— Prix très compétitifs
— Travaux garantis
— Service de plans
— Estimé gratuit

Vertek inc. Québec et la région **833-3323**

Votre maître paysagiste depuis plus de 20 ans à Québec!

OBSERVATION DE **Baleines / Saguenay**

CAVALIER DES MERS / CAVALIER ROYAL

Côté "Beau"

BALEINE
Départ: Baie Ste-Catherine
Jun à la mi-octobre 10h, 13h, 15h, 16h30 + 14h30
du 15 juillet au 3 septembre
Durée: 3 heures
Adultes: 30\$ Enfants: 15\$
Aussi départs de Tadoussac

SAGUENAY
DéPART TOUS LES JOURS
15 juillet au 3 septembre

GRANDE CROISIÈRE
Départ: 9h30
Baie Ste-Catherine Tadoussac
Retour: 14h15
Adultes: 40\$ Enfants: 25\$
(Repas inclus)

CROISIÈRE DÉCOUVERTE
Départ: 11h Anse St-Jean
Retour: 12h30
Adulte: 18\$ Enfants: 10\$

Croisières Navimex inc. CONTACTEZ-NOUS! 418/692-4643

PONTIAC TRANSPORT 1990

18 495\$*

à partir de

Bénéficiez aussi de nos ultra-taux de financement.

* Transport et taxe en sus - tous les rabais GM inclus

Place Laurier
Entrée Germain-des-Prés (voisin de la gare d'autobus Voyageur)
659-6420

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT

OUVERT tous les soirs jusqu'à 21h et le samedi jusqu'à 17h.

Le seul concessionnaire Pontiac Buick Cadillac de Québec recommandé par le Club Automobile.

CARILLON

HÔTEL

RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

MAISON DES SEMICONDUCTEURS

SPÉCIAL 386-SX + VGA
386-SX 16 MHz avec SuperVGA (1 024 x 768)

- 1 024Kb mémoire, lecteur 5.25" HD, disque dur 30 Meg
- clavier étendu, moniteur couleur multisync, sorties I/O
- carte SuperVGA (1 024 x 768) avec 512Kb et souris optique.

2 099\$

SUPERVENTE 5⁹⁹ 9⁹⁹

SUR BOÎTIER YA-70 POUVANT CONTENIR 70 DISQUETTES 5.25"
SUR BOÎTIER YA-6090 POUVANT CONTENIR 90 DISQUETTES 3.5"

SUR BOÎTE DE 10 DISQUETTES EN VRAC

5.25" 3.5"

2D 3,69\$ 2D 8,99\$
HD 7,99\$ HD 14,99\$

(Offre valable jusqu'au 30 juin 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks)

PLAZA LAVAL
2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
659-7767

Graduation style jeunesse

COMPLÉT SPENCER
POUR HOMME ET JEUNE HOMME
TOUT UN PRIX
A partir de **109⁹⁵**

Modèle court à la taille, double boutonnière, pantalon avec plis avant.

Tissus assortis
Couleurs variées
Grandeurs: 36 à 46.

Ca c'est vous offrir plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINTE-ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRES DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE)
- PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURA SECORD
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY DES CHUTES
- CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST 2^e NIVEAU PRES DE LA BAIE

Style - élégance mode décontractée

COMPLÉT
DOUBLE BOUTONNIÈRE
TOUT UN PRIX
79⁹⁵

TISSU
100% coton
Entretien facile

MODELE
Double boutonnière croisée à l'avant
pantalon avec plis avant

COULEURS
Forêt, blanc, marine, beige sable

GRANDEURS
36 à 46

La où on vous en offre toujours plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINTE-ANNE MONTMORENCY PRES DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRES DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE)
- PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURA SECORD
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY QUÉBEC
- CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU PRES DE LA BAIE

L'ACCORD DU LAC MEECH EST MORT

Vexé, Clyde Wells refuse de servir de bouc émissaire



Clyde Wells ne voulait pas offenser ses compatriotes du Québec : « je veux me montrer conciliant », a-t-il déclaré.

ST. JOHN'S, T.N. — Ulcéré par l'ultime « manipulation » d'Ottawa, le premier ministre Clyde Wells a annulé, en soirée hier, la tenue du vote libre à la législature terre-neuvienne, sonnante ainsi le glas de l'accord du lac Meech, au grand dam de l'opposition conservatrice qui a aussitôt crié à la trahison.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

En toute bonne foi, a-t-il expliqué, il avait tenu, en cours de journée, diverses consultations tant locales qu'avec l'extérieur pour éclairer une dernière fois sa lanterne et celle de son caucus. Le ministre John Crosbie n'a pas cessé, pour sa part, de jouer l'estafette une partie de la journée d'hier, dans les coulisses parlementaires.

Mais d'avoir aperçu à la télévision le sénateur Lowell Murray expliquer sa nouvelle stratégie, alors que quelques minutes auparavant M. Wells avait tenté en vain de le rejoindre, a provoqué chez ce dernier une violente poussée d'adrénaline. Il n'avait pas été mis dans le coup et M. Murray expliquait à la nation son plan d'obtenir un avis de la Cour suprême, à savoir si l'échéance du 23 juin était vraiment incontournable.

Le teint rubicon et la voix blanche, le premier ministre Wells s'en est aussi pris à la règle du

consentement unanime des provinces pour la ratification. Une règle qui place les provinces moins peuplées et moins riches dans un véritable contexte de tordage de bras, a-t-il soutenu devant des galeries combles.

« Combien de fois, a-t-on entendu, a-t-il relevé le commentateur selon lequel une province de 2,2 millions d'habitants ne pouvait s'opposer à la volonté de la majorité ou à celle de sept millions de Québécois. »

Mordant envers le premier ministre Mulroney, il a dit que ce dernier, en s'adressant à la législature de Terre-Neuve, la veille, ne lui avait fourni aucun élément pour le faire changer d'avis sur les mérites, pour le Canada et sa province, du désormais défunt accord.

Selon lui, le Manitoba ne peut être non plus pointé du doigt, aux prises fut-il avec un échéancier serré.

Mais le véritable responsable de ce micmac constitutionnel, à son avis, est le premier ministre

Mulroney lui-même. C'est lui qui s'est vanté d'avoir joué à la roulette russe (roll the dices) avec sa stratégie de négociation, a-t-il lancé.

De toute façon, il avait acquis la certitude, « avec les confidences de certains membres de l'opposition », que le vote, s'il avait été tenu, aurait rejeté l'accord.

Ce qui aurait permis au fédéral, a-t-il ajouté, caustique, de répandre sur tous les toits du pays que Terre-Neuve a torpillé l'accord et a dit non au Québec. Manifestement, Clyde Wells n'a pas voulu ce rôle de bouc-émissaire.

Ajournement

En fait, techniquement, le premier ministre Wells n'a pas annulé le vote. Il a tout simplement présenté une proposition d'ajournement des travaux pour une période indéterminée. Quitte à le tenir, a-t-il expliqué, si jamais une formule est trouvée pour prolonger l'échéance.

Loin de mordre au piège, l'astuce a soulevé un tollé chez l'opposition, qui a accusé le chef du gouvernement de trahir la parole donnée de tenir soit un référendum, si le temps le permettait, soit un vote libre à l'Assemblée législative.

C'est un affront à la population

terre-neuvienne a lancé l'opposition qui se sent elle-même trahie, a renchéri le chef Tom Rideout. Il est vrai que depuis deux semaines environ, les citoyens ont été soumis à un véritable lavage de cerveau, surtout par les tenants du non, qui n'ont pas ménagé énergie et argent pour inviter les citoyens à faire pression sur leurs élus pour qu'ils rejettent l'accord.

Elle a bien tenté, mais en vain, de se lancer dans une guérilla de procédure.

Le premier tir fut contre le fait que M. Wells avait dépassé de cinq minutes la période d'une heure qui lui était allouée, que c'é-

tait à l'encontre de l'entente intervenue entre les deux partis.

Le président de l'Assemblée a tranché que la motion d'ajournement était recevable.

Toutefois, le geste du premier ministre n'était guère une surprise pour l'opposition, puisque M. Rideout, dans son allocution d'environ 45 minutes, dans l'après-midi, avait nettement laissé entendre qu'il s'attendait à ce que la mise au voix de la proposition principale, débattue depuis trois jours, serait avortée.

Quant au cabinet Wells, il devait se réunir en fin de soirée.

Le sénateur Lowell Murray pointe du doigt Terre-Neuve

OTTAWA (d'après PC) — Le sénateur Lowell Murray, ministre responsable des Affaires fédérales-provinciales, a confirmé, hier soir, la mort de l'accord constitutionnel du lac Meech et blâmé l'intransigeance du premier ministre de Terre-Neuve pour cet échec.

Du même coup, le sénateur a indiqué qu'il était devenu inutile de demander à la Cour suprême de se prononcer sur la possibilité de recommander un nouveau délai

pour aider le Manitoba à respecter l'entente du 9 juin comme il l'avait proposé quelques heures plus tôt.

« Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de Terre-Neuve, a déclaré M. Murray, ont signé le 9 juin un engagement de tout tenter pour faire voter une décision avant le 23 juin. »

M. Murray a rappelé que le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna s'est rapidement exécuté et que la législature du Manitoba, qui avait besoin de beaucoup plus de temps pour y parvenir avait tout fait pour y arriver.

Mais dans le cas du premier ministre terre-neuvien, Clyde Wells, M. Murray a été beaucoup moins conciliant.

M. Murray a pris le temps de raconter que le premier ministre Wells l'avait appelé, hier matin, pour lui dire qu'il n'avait pas l'intention d'aller de l'avant avec le vote promis dans sa législature.

« Malgré son engagement à le faire, malgré le fait que tous ceux qui voulaient se prononcer sur la question dans son assemblée législative avaient eu le temps de le faire, M. Wells a décidé d'agir autrement. »

« Les chances de succès de Meech, a expliqué M. Murray, si la Cour suprême avait accepté l'avis de nos conseillers juridiques en rapport avec la limite de trois ans étaient excellentes. Mais la décision du premier ministre Wells de ne pas tenir parole et de ne pas tenir de vote hier dans sa législature a tué le dernier espoir de succès du Lac Meech. »

Le ministre Murray, dans un geste qualifié d'inacceptable par le premier ministre Wells, a convoqué, à 13 h, hier, une conférence de presse pour annoncer que le gouvernement fédéral avait demandé à la Cour suprême du Canada de déterminer si le délai de trois ans prévu dans la Constitution de 1982 pouvait être prolongé pour permettre à la législature du Manitoba de poursuivre le débat et tenir les audiences publiques.

C'est ce geste qui a insulté le premier ministre Wells et l'a incité à mettre un terme au débat dans sa législature jusqu'à ce que la Cour suprême décide si un délai peut être imposé dans de telles circonstances tuant du même coup tout espoir de sauver Meech.

Pas de panique aux États-Unis

WASHINGTON (d'après CP) — Pendant que la Maison-Blanche garde le silence sur la crise constitutionnelle qui bouleverse le Canada, quelques spécialistes américains affirment qu'ils ne prévoient pas de jours sombres chez leur voisin du Nord malgré l'échec de l'accord du lac Meech.

« Nous n'interviendrons pas dans les affaires internes du Canada », a déclaré Bill Harlow, porte-parole du président George Bush. « C'est une question que seuls doivent trancher les Canadiens », a-t-il ajouté.

Bush, qui a souvent répété qu'il préférerait un Canada uni, n'entend pas commenter les conséquences que pourrait engendrer au Québec la mort de l'accord du lac Meech.

Selon l'analyste Jonathan Lemco, il n'existe aucune chance que des provinces cherchent à fusionner avec les États-Unis si le Québec opte pour l'indépendance.

Vous avez
tout
pour réussir.
Nous
avons tout
pour
que cela dure.

Bonne fête à toutes les Québécoises
et à tous les Québécois.



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

L'ACCORD DU LAC MEECH EST MORT

Le député Elijah Harper a la victoire modeste

WINNIPEG — La guerre procédurale du député autochtone Elijah Harper a été menée à terme avec succès. Les élus du Manitoba n'ont pu se prononcer sur l'accord constitutionnel avant l'échéance d'aujourd'hui, forçant finalement l'enterrement d'un dossier déjà considéré comme mort dans la province.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Personne ne l'a su cependant avant la fin de la journée. Tant chez les autochtones que chez les députés manitobains, c'est effectivement dans une totale incertitude qu'ils ont quitté l'édifice de la législature manitobaine en milieu d'après-midi.

En raison de la possibilité d'une requête à la Cour suprême par le fédéral pour la prolongation du délai d'adoption, les travaux de la Chambre manitobaine ont simplement été suspendus. Le rappel des députés pouvait être fait à n'importe quel moment.

Mais, avait clairement établi le premier ministre Gary Filmon avant de quitter, si l'échéance du 23 juin est déclarée valide par la Cour suprême, « alors il n'y a aucune raison d'aller plus loin dans le processus. »

Ottawa a renoncé en fin de journée à son appel à la cour devant la décision de Clyde Wells de ne pas tenir de vote à Terre-Neuve. C'est donc dire qu'il n'y aura pas d'audiences publiques pour les quelque 3500 personnes et organismes inscrits au Manitoba. Pas plus d'ailleurs qu'un vote des députés par la suite.

ment au Manitoba, estime-t-il. Nous découvrons en bout de ligne qu'il y a des solutions de rechange qui deviennent possibles alors qu'elles n'étaient pas envisageables auparavant.

Le premier ministre Filmon a cependant lancé un avertissement qui a peut-être motivé quelque peu la stratégie de repli du fédéral un peu plus tard dans la journée. Si la Cour suprême prolonge le délai, ça peut entraîner pour le Parlement manitobain une demande de réouverture des négociations sur le contenu de l'accord du lac Meech, a-t-il lancé en entrevue.

« Nous avons certainement à avoir des discussions à cet effet. Ces idées-là nous passent actuellement par la tête, et je sais qu'elles passent également par la tête des dirigeants de l'opposition. »

Pour le néo-démocrate Gary Doer, il était tout à fait clair qu'un report de l'échéance pouvait entraîner un réexamen du contenu. « Nous n'avons pu discuter de certains sujets pour la seule raison que le temps nous manquait. » La reconnaissance des autochtones dans les caractéristiques fondamentales du pays devenait notamment nécessaire, selon lui, en cas de prolongation.

« Mais je me sens trahi par le sénateur Murray. Nous lui avons

tous (les trois chefs de parti) parlé, hier, et il réclamait encore que nous suspendions nos règles de procédure pour respecter l'échéance. Et soudainement aujourd'hui, il n'y a plus d'échéance. C'est définitivement devenu une question de confiance et d'honnêteté » avec les interlocuteurs fédéraux, a-t-il tranché.

Le passage de la dirigeante libérale devant les caméras a été bref, hier, mais son message allait tout à fait dans le sens de celui de ses deux collègues. Sharon Carstairs a vu dans l'annonce fédérale d'hier une tentative claire d'augmenter la pression sur les élus terre-neuviens qui s'apprêtaient alors à voter.

« Les citoyens canadiens sont tannés de se faire manipuler. Et c'est ce à quoi se livre le premier ministre (Brian Mulroney) depuis trois ans. On est tannés de cela et on n'en veut plus. Et on ne veut plus de lui non plus de toute façon. »

Le héros indien de l'Assemblée législative manitobaine tenait, quant à lui, des propos mesurés à sa sortie du Parlement. « Les gens connaissent maintenant nos préoccupations et savent que le traitement que nous avons connu relève de la disgrâce nationale. Les Canadiens ne permettront pas que les besoins des Premières na-

tions soient négligés la prochaine fois. »

Elijah Harper concluait en disant qu'il était personnellement fatigué et émotionnellement épuisé par ce qu'il venait de vivre. Mais, à toutes les fois qu'il se levait, c'est avec la force de tout son peuple qu'il réussissait à le faire, expliquait-il.

Le député néo-démocrate a reçu de nombreux éloges au cours du débat auquel ont participé plusieurs membres du Parlement au cours des derniers jours. L'un des plus flatteurs lui est venu du bras droit de Sharon Carstairs. Il a, en effet, comparé l'ex-Chef de la réserve de Red Sucker Lake au jeune Chinois de la Place Tienanmen qui s'était placé, au moment de la répression, devant une colonne de chars d'assaut afin d'en stopper la progression. « Elijah, comme lui, s'est tenu debout pour obtenir justice pour les siens. »

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
104, Godbout Est
C.P. 238, Limoilou
Québec, QC G1L 4V8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

VOUS PENSEZ À CONSTRUIRE VOTRE MAISON OU VOTRE CHALET? EN TOUT OU EN PARTIE
CONSULTEZ LES EXPERTS

MODULEX

LIVRAISON DANS TOUTE LA PROVINCE

"KIT" COMPLET
intérieur et extérieur
modèle Oriens
42 192\$

RABAIS DE 300\$ à 3 000\$ disponibles
Votre terrain est votre dépôt

Financement: nous avons la solution aux taux d'intérêt

4 MAISONS MODÈLES À VISITER

S.V.P. me faire parvenir vos catalogues de plans en couleurs. Ci-inclus la somme de \$5

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____

3090, boul. Wilfrid-Hamel
Québec G1P 2J1
681-0133
ouvert 7 jours

PRÊT-À-PORTER
Pour du chic
VÉRO

OUVERT LE DIMANCHE
25 à 50% sur toute la collection en magasin

ANGLE ST-CYRILLE ET SALABERRY
TÉLÉPHONE: 418-648-6229

NE GACHEZ PAS VOS VACANCES

profitez de l'offre exceptionnelle de **SERVICE de PRÉVENTION MICROTEC**

UN SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LE VOL à partir **1795 \$** par mois
(incluant matériel, installation et taxes)

Directement du manufacturier
AUCUN COMPTANT
Valide jusqu'au 14 juillet 1990

Permis RECO 316168

SERVICE de PRÉVENTION MICROTEC
Chef de file en systèmes de sécurité
Tél.: (418) 688-3638
358, rue Jackson, Québec

Chatel Automobiles Liée
1350, Bouvier, QUÉBEC 628-6336
NOUS METTONS L'ÉPAULE À LA ROUE

GIRARD JACQUES GIRARD AUTOMOBILES...
LA PASSION MAZDA
656, Graham-Bell, SAINTE-FOY 687-0753

Micheline Gillet Desmartis et Guyline Gillet Cimon

Auteurs de l'ouvrage **UN JARDIN BIEN PENSÉ**

ENTREPRENEUR PAYSAGISTE CERTIFIÉ

Aménagement de prestige résidentiel et commercial

RÉCIPIENDAIRES DE NOMBREUX PRIX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

LE REGARD VERT INC.
MOTOCULTURE MODERNE INC.
623-1455
Maîtres paysagistes

Un pensez-y bien

LA PUBLICITÉ

LA VÉRITÉ MAZDA 323 PROTÉGÉ

L'AUTOMOBILE #1 catégorie sous-compacte

... en plus spacieuse

La plus vendue
La moins chère
Les meilleurs rabais
La plus performante

Vaut mieux suivre LE GUIDE que suivre les suiveurs

1ère MAZDA 323 PROTÉGÉ
2ème DODGE COLT200
3ème TOYOTA TERCEL
4ème HONDA CIVIC*

*Source: LE GUIDE DE L'AUTO '90 Les Éditions de l'homme

Financement bancaire offert sur place

La meilleure garantie de l'industrie
• Pare-chocs à pare-chocs 3 ans 80 000 Km • Pièces principales 5 ans 100 000 Km

Les 3 leaders Mazda

Rendez-vous
1615, BOUL. HENRI-BOURASSA
angle de la Canadière
mazda QUÉBEC
529-8551

Boutique
GUY PÔIRIER
LE GUENILLOU
PRÊT-À-PORTER HOMME

Solde
semi-annuel

30% à 70%

- complets
- pantalons
- vestons
- chemises

1200, Germain-des-Prés
Complexe Hôtel Germain des Prés
Sainte-Foy 658-8814

L'ACCORD DU LAC MEECH EST MORT

Trudeau remercie les autochtones de s'être précipités au secours du Canada

CALGARY — Le gouvernement conservateur a ouvert un panier de crabes en voulant modifier la Constitution canadienne et il ne sait plus comment le refermer.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

C'est ce que l'ancien premier ministre libéral Pierre Trudeau a affirmé, hier, alors qu'il s'adressait à des militants libéraux venus faire autographe son livre « Les Années Trudeau », en marge du congrès au leadership du Parti libéral.

M. Trudeau a soutenu que le gouvernement fédéral actuel se devait de remettre le couvercle sur ce panier et laisser la Constitution tranquille pendant 10 ans. Il a rappelé comment les négociations constitutionnelles qui s'étaient engagées en 1967 s'étaient

poursuivies pendant plus d'une décennie, pour finalement aboutir avec le rapatriement de la Constitution de 1982.

« Il me semble que c'est une preuve assez claire que la Constitution, ça ne se rafistole pas entre minuit et minuit et quart », a-t-il déclaré.

M. Trudeau a admis que l'entente constitutionnelle de 1982 avait créé un certain degré d'insatisfaction, mais il a affirmé qu'un équilibre avait été atteint, qu'il ne fallait pas détruire pour le simple plaisir.

« Les Canadiens n'avaient pas besoin de changements constitutionnels pour continuer à essayer de comprendre leurs histoires et

leurs cultures respectives, a-t-il déclaré. Maintenant, nous payons le prix pour ceux qui ont modifié ce délicat équilibre et qui ont cherché à réécrire l'histoire en faisant croire que le Québec avait été exclu de la Constitution en 1982 ».

Le Québec n'a pas été exclu puisque 72 des 74 députés libéraux du Québec avaient approuvé le rapatriement de la Constitution, a-t-il fait valoir.

Agonie

L'ancien premier ministre a soutenu que le gouvernement Mulroney cherchait maintenant à prolonger l'agonie de l'accord de lac Meech, « comme s'il n'y avait pas eu assez de détresse, de méfiance et de haine ».

Il a affirmé que la question constitutionnelle devait être mise de côté, le temps que les Cana-

diens réapprennent à vivre ensemble.

« J'ai bien peur que nous devions compter sur le Parti libéral pour cela », a-t-il déclaré, provoquant les applaudissements de son auditoire.

Il a affirmé que si l'entente avait été créée de la division au sein du Parti libéral, ce n'était pas dû à une méfiance réciproque, mais à des interprétations différentes.

« Disons que c'était un honnête malentendu », a-t-il déclaré.

Il a conseillé aux militants libéraux d'enterrer ces divisions, de ne plus parler de Constitution et de ne pas laisser le nouveau leader rouvrir la question.

« Travaillons ensemble pour retrouver l'harmonie qui existait dans ce pays, pour bâtir un Canada fort », a-t-il lancé.

Mauvaise entente

Il a réitéré, hier, devant les militants libéraux, mais également en matinée, devant la Commission autochtone du Parti libéral, que l'accord du lac Meech était une mauvaise entente, mauvaise pour les Canadiens en général, mais également pour les Québécois en particulier.

Il a affirmé que le peuple québécois ne recherchait pas un statut distinct au sein de la fédération puisqu'il avait appuyé massivement le Parti libéral dans les an-



Trudeau a déclaré après l'échec de Meech, hier, que « nous payons le prix pour ceux qui ont cherché à réécrire l'histoire en faisant croire que le Québec avait été exclu de la Constitution en 1982 ».

nées Trudeau, alors qu'il s'opposait à la reconnaissance de tout statut particulier pour quelque province que ce soit.

« En autant qu'on peut en juger, les Québécois ne ressentent pas particulièrement le besoin d'avoir des bequilles ou un support quelconque ou une distinction », a-t-il déclaré.

Il a soutenu que tout ce que désirait le Québécois moyen, ce n'était pas une grande faveur, mais simplement des chances égales.

L'ancien premier ministre libéral a ajouté que bien des personnes prétendaient parler au nom des Québécois sans vraiment avoir le mandat pour le faire, comme les gens d'affaires du Québec. « Ils ont dit qu'il faut absolu-

ment adopter l'accord du lac Meech, sinon les Québécois se sépareront, a-t-il déclaré. C'est un peu court comme raisonnement, et comme raison pour appuyer une entente que tout le monde reconnaît comme imparfaite ».

M. Trudeau a finalement profité de l'occasion pour remercier les autochtones de s'être précipités à la rescousse du Canada.

C'est le seul député autochtone à la législature du Manitoba, M. Elijah Harper, qui a précipité la crise constitutionnelle ces dernières semaines en refusant son consentement à plusieurs initiatives présentées par le gouvernement manitobain, qui auraient eu pour effet d'accélérer les procédures d'adoption de l'accord dans cette province.

L'AUVENT

distinctif...

Passez nous voir dès maintenant... pour profiter de l'été!

signé **CBI**

SERVICE GRATUIT D'ESTIMATION À DOMICILE

837-8863

Les vrais experts depuis 20 ans!

CBI inc., 21, Montcalm, Lévis, C.P. 3250 G6V 6P5

Nouveau Au coeur de Québec
355, av. Marais
Ville de Vanier - 683-1958
Ouvert: en semaine de 8h à 17h
samedi de 9h à 16h

AVIS DE RENOUELEMENT

PASSEPORT
1990-91
GASTRONOMIQUE
OFFICIEL

J. Dugal

L'AUTHENTIQUE

Passeport Gastronomique

J. Dugal

1990-1991

MAINTENANT DISPONIBLE

LE PASSEPORT GASTRONOMIQUE
J. DUGAL HARMONISE
GASTRONOMIE ET MUSIQUE

- ★ Pour chaque passeport gastronomique vendu, 5\$ seront versés à l'Orchestre symphonique de Québec.
- ★ L'O.S.Q. est heureux d'offrir à tous les détenteurs du passeport, une réduction de **50%** à l'achat d'une paire de billets pour deux concerts de la saison 90-91.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
Bénéficiaire culturel et participant

Comme la demande dépasse largement la quantité émise, VEUILLEZ faire parvenir votre mandat-poste ou votre chèque de 45\$ fait à l'ordre de PASSEPORT GASTRONOMIQUE J. DUGAL, avant le 30 AOÛT 1990, à l'adresse suivante:

PASSEPORT GASTRONOMIQUE J. DUGAL
853, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine (QC)
G8T 7A9
Tél.: 649-1379 (819) 373-2232

VOICI LA LISTE DES EXCELLENTS RESTAURANTS PARTICIPANTS

- Restaurant Venise
- La Ferme Djerba
- Au Grand Quai
- Auberge du Trésor
- Le Gwalarn
- La Maison Deschambault
- Manoir Taschereau
- Restaurant Taj Mahal
- Le Portugais
- La Flambee
- Le Patrimoine
- Chez Patrick Le Bordelais
- Auberge La Becassine
- Mykonos
- Bonaparte
- La Roche Pleureuse
- Maison Romaine
- L'Excellence
- La Serre Bistrot
- La Maison Juchereau-Duchesnay
- Aux Berges de la Coulée
- Le St-Stanislas
- Rameau d'Olivier
- Da Lino
- La Gamelle
- Le Taste-Vin
- Cale des Andes
- L'Effet de Serre
- Le Maizerets
- La Cressonnière
- L'Effet de Serre

Veillez me faire parvenir mon (mes) exemplaire(s) du Passeport gastronomique J. Dugal Lite (édition 1990-91) au coût de 45\$ chacun (40\$ avec bon de renouvellement) du passeport 89.

NOM: _____

ADRESSE: _____

TEL. rés.: _____ CODE POSTAL: _____

Quantité: _____ bur.: _____

Chèque Mandat-poste Montant inclus: _____

COLLABORATION: **LE SOLEIL**

SONY

MEILLEUR PRIX CERTIFIÉ

HANDYCAM VIDÉO 8 CCD-TR5

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

- 790 grammes, la plus petite et la plus complète au monde
- Objectif zoom à rapport 6:1 avec macro
- Obturateur à vitesse 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000, 1/4000
- Superposition numérique à déroulement
- Éclairage minimal 4 lux

Nos politiques d'achat, la compétence de nos conseillers et le choix sélect des appareils offerts sont garantis du meilleur achat possible dans la région. Nous vous certifions donc le meilleur prix dans la région de Québec au moment de votre achat.

Offre de mallette gratuite

RENCONTREZ DE VRAIS PROFESSIONNELS!

sélectronic

PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
658-4535

UN NOM

mazda

MX6
ÉDITION SPÉCIALE

à partir de
16 490 \$

transport et prép. en sus

626
ÉDITION SPÉCIALE

à partir de
16 340 \$

transport et prép. en sus

323 PROTÉGÉ

à partir de
12 610 \$

transport et prép. en sus

UN RENOM

Chatel Automobiles Ltée

1350, Bouvier (Québec) 628-6336

NOUS METTONS L'ÉPAULE À LA ROUE

L'ACCORD DU LAC MEECH EST MORT

Benoît Bouchard a perdu ses illusions Les Québécois doivent redéfinir leur société

OTTAWA — « Les Québécois vont devoir réfléchir en profondeur et redéfinir leur société », a déclaré le ministre de l'Industrie des Sciences et de la Technologie, Benoît Bouchard, à sa sortie de la réunion d'urgence du Cabinet hier et après avoir constaté la fin brutale de l'accord du lac Meech.

Lapierre accuse Chrétien

CALGARY (PC) — Le député de Shefford Jean Lapierre tient « personnellement responsable » le candidat au leadership libéral Jean Chrétien de la mort de l'accord du lac Meech.

« J'espère qu'il y en a qui vont se sentir coupables », a affirmé hier soir M. Lapierre, alors que les candidats à la succession de John Turner s'approprièrent à prononcer leur discours final aux 4500 délégués avant le vote d'aujourd'hui.

« Moi, je tiens Chrétien et ses acolytes personnellement responsables de ce qui s'est passé et le Québec va leur faire payer très cher. » Il espère aussi que les délé-

gués québécois - ils sont plus de mille à Calgary - vont le lui faire payer en le désertant au profit du candidat Paul Martin, dont il co-préside la campagne.

Par ailleurs, l'heure du dénouement approche pour le député libéral de Shefford, M. Jean Lapierre.

C'est vraisemblablement mardi après-midi à la Chambre des communes qu'il lèvera le voile sur son avenir politique.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Le ministre qui s'était donné jusqu'au 23 juin pour prendre une décision sur son avenir à Ottawa n'a pas voulu dire s'il allait démissionner au cours des prochains jours.

« J'ai été naïf, a-t-il dit, je croyais que des signatures sur des documents de négociations constitutionnelles devaient être respectées. Je me rends compte que ce n'est pas toujours le cas. »

M. Bouchard a précisé que tout était maintenant clair, qu'il savait où tout cela allait mener le Québec. « C'est au Québec d'annoncer ses couleurs », a-t-il déclaré.

« Il appartient aux Québécois, a-t-il ajouté, de définir eux-mêmes leurs choix. Déjà M. Bourassa vient de dire que le Québec sera définitivement et toujours une société distincte. »

Pour le moment M. Bouchard, à qui on a souvent prêté l'intention de quitter le caucus conserva-

teur comme son homonyme de la circonscription de Lac Saint-Jean pour siéger comme indépendant et mettre sur pied un bloc nationaliste à Ottawa, n'a pas voulu parler de son avenir immédiat.

« Ce n'est pas important pour le moment, a-t-il dit, inévitablement on y viendra un jour, mais pas avant d'avoir évacué un certain nombre de choses, comme l'émotion et la déception. On est 58 Québécois à Ottawa, on a un rôle à assumer, demain et après demain le Canada existe toujours, le Québec en fait toujours partie. Il y a des intérêts à défendre. »

Dans l'esprit de M. Bouchard, il faut maintenant que le reste du Canada fasse une croix sur la réforme du Sénat et toutes les autres modifications constitutionnelles pour un bon moment.

M. Bouchard a finalement annoncé que le caucus conservateur québécois tiendrait une réunion bien spéciale mardi prochain dans la capitale nationale.



FAUBOURG
SIGNÉ UNE VRAIE VENTE
UN SOLDE
fou!
50% à 80%
sur toutes nos collections
printemps-été

Importations dans les tailles de 4 à 24, tailles régulières et notre spécialité grandes tailles de la collection Patrizia de Mondì.

FAUBOURG
SIGNATURE
Stationnement intérieur et valet parking
Complexe Garmin des Prés (voisin du Flacore Ste-Foy)
Sainte-Foy - 857-8698

VOUS RÉNOVEZ?
ALLEZ-Y... SOYEZ EXIGEANTS!
VOUS PAYEZ... VOUS Y AVEZ DROIT!

RÉNOVATION DÉCOR
Qué. Inc.

SAURA VOUS SATISFAIRE!

DES PRIX HONNÊTES DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

- Nouveaux revêtements ALCAN GARANTIS À VIE
- Nouvelles fenêtres GARANTIES jusqu'à 25 ans
- Portes d'acier, recouvrements, toitures, etc.

Une compagnie de confiance depuis 27 ans
ESTIMATION GRATUITE

Visitez notre **SALLE DE MONTRE**
au 188, av. Lamontagne, Québec **522-2084**

AÉROSTAR 1990 **STAR-II**



N 0A96

- Très bien équipée • Moteur V6 3 litres EFI
- Transmission automatique surmultipliée • Servofrein • Servodirection
- Siège capitaine à l'avant • 5 passagers
- Vitres teintées • Dégivreur et essuie-glace arrière • Radio AM/FM stéréo
- Chauffe-moteur • Bandes décoratives exclusives

16 999 \$
PLUS TRANSPORT 540 \$

Montcalm Automobiles
"VOTRE GARAGE DE CONFIANCE"
VENTE - LOCATION

529-2131
901, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC

SOLDE D'ÉTÉ
en cours
40% à 50% SUR TOUS LES VÊTEMENTS D'ÉTÉ



BAM. BIN
Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

VISA
MASTER CARD
AMERICAN EXPRESS

999, de Bourgogne, Place des Quatre-Bourgeois 658-2218



JARDINIÈRES D'ANNUELLES SUSPENDUES

Grosfillex
BACS À FLEURS

Fait de résine de synthèse alliant résistance, robustesse et harmonie. Ils sont proposés dans des dimensions exclusivement adaptées à la décoration florale.

Provence carré 15" x 15" blanc **\$29⁹⁹**

Madras carré 15" x 15" blanc **\$39⁹⁹**

Madras rectangulaire 32" x 13" blanc **\$69⁹⁹**

Légers et maniables, alliant résistance, robustesse et harmonie.

Siena rond 15" blanc **\$16⁹⁹**

Siena rond 17" blanc **\$19⁹⁹**

POT DE 10" \$14⁹⁹

Jardinières d'annuelles suspendues, pour la beauté et la couleur en été. Choisissez parmi les impatientes, les fushias, les bégonias et notre grande variété.

centre jardin HAMEL

Maintenant à

- CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue Est.
- ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel.
- BEAUPORT 1350, boul. des Chutes.
- SAINTE-FOY Halles de Sainte-Foy.
- SAINT-DAVID 4800, boul. de la Rive-Sud.

Certains items pourraient ne pas être disponibles au moment de votre visite.
Date limite de fin de promotion le 26 juin 1990

ANNUELLES
Cultivées dans nos serres pour la qualité du produit, le choix de couleurs et de variétés. Les annuelles sont idéales pour la boîte à fleurs, le patio ou autour de la piscine.

Pot de 4" \$1.49 **\$1⁴⁹**

Pot de 6" \$4.99 **\$4⁹⁹**

Je veux un « Jardin Hamel »

NOTRE VRAI PAYS, c'est le QUÉBEC

Bonne Fête nationale!
Le Parti Québécois de la Capitale nationale

Parti Québécois

179, Saint-Vallier Ouest,
Québec G1K 1J9
(418) 522-6419

CHARLESBOURG
CHARLEVOIX
CHAUVEAU
JEAN-TALON
LA PELTRIE
LIMOILLOU
LOUIS-HÉBERT
MONTMORENCY
PORTNEUF
TASCHEREAU
VANIER

Le sida va faucher un grand nombre d'enfants africains

SAN FRANCISCO (AFP) - Dix ans après les premiers signes de l'épidémie de sida, de plus en plus d'enfants seront fauchés par la maladie selon les médecins réunis à San Francisco pour la 6^e conférence internationale sur le sida.

« Le problème de la prochaine décennie en Afrique va être celui des enfants infectés par le virus », assure Peter Lamptey, chargé par le gouvernement américain d'un programme de prévention du sida dans les pays en voie de développement.

Sur les 250 000 enfants touchés par la maladie dans le monde, 70 % se trouvent en Afrique, selon ce médecin originaire du Ghana.

A l'horizon de l'an 2000, trois à cinq millions d'enfants dans le monde, séropositif ou non, seront également des « orphelins du sida », dont le père ou la mère auront été emportés par la maladie, selon le médecin qui se fonde sur des prévisions de l'Unicef.

« La situation va s'aggraver, de nombreuses femmes infectées continuent à avoir des enfants », a-t-il ajouté. Ces enfants ont été contaminés par leurs mères séropositives, elles-mêmes infectées

par relations sexuelles ou transfusion sanguine.

Dans les grandes villes africaines, jusqu'à 20 % des donneurs de sang sont infectés. Or, dans un pays comme le Cameroun, 80 % des transfusions concernent les

mères qui viennent d'accoucher, ajoute Peter Lamptey.

Dans les pays africains, il est souvent trop cher, à 5 \$ le test, de s'assurer de la non-contamination du sang.

Le Dr Montagnier pense qu'un microbe aide le virus

SAN FRANCISCO (NYTNS) — Le Dr Luc Montagnier, le virologue dont les recherches ont permis la découverte du virus du sida, a affirmé que ses travaux le portaient à croire de plus en plus que la maladie n'était pas causée par uniquement par le virus, mais par un microbe et le virus travaillant ensemble.

Si cette théorie se confirme, elle provoquera une réévaluation radicale des efforts pour prévenir et traiter le sida. Bien que plusieurs chercheurs croient que cette hypothèse doit être étudiée plus à fond, plusieurs experts américains ont dit qu'ils ne croyaient pas qu'un microbe jouait un rôle crucial dans le développement du sida.

Les chercheurs n'ont pas encore pu déterminer pourquoi le virus du sida est si dévastateur. La théorie

du Dr Montagnier suggère qu'un autre élément est nécessaire pour amplifier les effets du virus.

Il a découvert dans ses recherches que le microbe, un petit organisme appelé mycoplasma, testé en laboratoire avec le virus du sida, pouvait détruire des cellules humaines, ce que le virus ne pouvait faire seul. Le Dr Montagnier a aussi trouvé que le mycoplasma est présent chez un fort pourcentage des malades du sida.

Votre maison souffre-t-elle...



ESTIMATION GRATUITE

- 30 ans d'expérience
- produits de renommée
- travail garanti
- aucun acompte

TOITURE, REVÊTEMENT, PORTES ET FENÊTRES, GOUTTIÈRES

MATÉRIEL PLUS
STE. FOY INC.
647-2432
845-3498

EPICERIE INGÉL.
lun. vend.
9h à 17h30
sam. dim.
9h à 16h30

LES CONSTRUCTIONS
BENOÎT DUMAIS

NOUVEAU EN ÉPICERIE!

MARTIN - PÊCHEUR
Vin blanc de FRANCE

BON À MARIER...

avec coquillages, fruits de mer, poissons frits, pâtés et charcuterie.

Ce vin de la Collection Privée Du Marchand a été sélectionné pour ses qualités exceptionnelles, qualités que l'on ne retrouve que très rarement dans des vins à un prix aussi raisonnable.

Un monde à découvrir chez votre épicier.

Bienvenue cora INC.



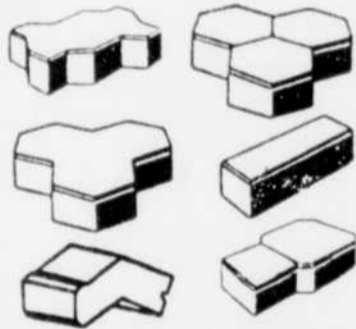
a le plaisir d'accueillir Mario Allard au sein de son équipe. Nous vous invitons à venir profiter de son expérience et de sa gentillesse.

418 522-1397

131, 18e Rue, Québec (Québec) G1L 2C6

À LIQUIDER

jusqu'à épuisement des stocks



- Interbloc: 1 \$ pi ca
 - Blocs de remblais: 8 po 1,40 \$, 6 po 98 c, 4 po 60 c
 - Blocs à marches: 2,36 \$
 - Pierre de silice, granit, carrière
- 843-6065
843-5584

AVIS IMPORTANT FERMETURE ATLANTIQUE

IMAGE ET SON

RÉPARATIONS

Veuillez prendre note qu'il est toujours possible de faire réparer vos appareils électroniques achetés dans les magasins Atlantique Image et Son. Toutes les garanties des manufacturiers seront respectées (sauf les garanties prolongées vendues par Atlantique Image et Son) après présentation d'une facture d'achat, celle-ci établissant la date d'achat d'origine. Il est également possible de réparer les appareils hors garantie.

Le Centre de service SONY

Sanyo Fisher Yamaha
Hitachi Classic Aiwa NAD
Mitsubishi Magnasonic Sony

électro-tec

Pour rive sud
4717, boul. de la Rive-Sud
Saint-David
835-3966

Edifice Stéréauto
600, Belvédère
Québec
688-8033

VERRES DE CONTACT CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaetan Richard, md
FRCS(C)

683-4450



CONFORT FIABILITÉ ÉCONOMIE

Les thermopompes Bryant sont synonymes d'un choix judicieux. Un produit United Technologies.

Rabais 300 \$ du manufacturier + thermostat programmable gratuit.

Vos maîtres frigoristes

RIVE-NORD OUEST
A.L. Thermo Service
1164, Louvence
Val-Bélair
G3K 1M6
847-7569

RIVE-NORD EST
Refrigeration Louis Blouin
539, Ave Drevett
Saint-Dierre, Ile d'Orléans
G0A 4E1
828-2591

RIVE-SUD
Refrigeration
Normand Ferroult inc.
58, des Trembles
Saint-Etienne-de-Lauzon
G0S 2L1
563-2540

Airco 871-6666

VOICI LA LIGNE DE DÉMARCATIION

- Certains concessionnaires proposent des rabais
- Certains prétendent à une qualité de service
- Chez E.G., nous offrons des rabais allant jusqu'à 2 000 \$, un service de limousine (rive nord, rive sud) et 10 ans de recommandations par le Club automobile du Québec.

eg HONDA



833-2135

40, KENNEDY, LEVIS G6V 6C4

Sans frais: 1-800-463-2286

Yitzhak Rabin défie Shimon Peres

JÉRUSALEM (Reuter, AFP) — L'ancien ministre israélien de la Défense Yitzhak Rabin a réclamé hier qu'un vote se tienne le plus rapidement possible afin de régler le problème de direction au sein du Parti travailliste, engageant ainsi une lutte sans merci contre le chef actuel de la formation, Shimon Peres.

« Nous devons faire le ménage dans notre maison et en venir rapidement à une décision au sujet de la direction », a déclaré Rabin sur les ondes de la radio israélienne.

Une trêve existant depuis six ans entre Rabin et Peres a été rompue au cours des dernières semaines quand les deux hommes se sont mutuellement accusés d'être responsables de l'échec du parti de conduire le pays à des négociations de paix avec les Palestiniens.

Le défi qu'a lancé hier Rabin à son chef survient au moment où un sondage d'opinion indique que l'ancien ministre de la Défense est considéré par les Israéliens comme la personne la plus apte à occuper le poste de premier ministre.

Ce sondage, publié hier par le quotidien Hadashot, établit que Rabin est le choix de 24,2 % des

Israéliens, alors que 20,4 % se prononcent en faveur de l'actuel premier ministre Yitzhak Shamir et seulement 11,2 % en faveur de Peres.

Les résultats du sondage mon-

trent par ailleurs que la popularité de Rabin est en hausse constante, les Israéliens ayant répondu à la même question de la façon suivante au cours des derniers mois: 15,3 % en février, 19,6 % en mars et 22,9 % en mai.

Par ailleurs, Peres a indiqué hier qu'il avait la ferme intention de demeurer à la tête des travaillistes, déclarant: « Je n'ai pas la moindre intention d'être un bouc émissaire et de m'éclipser au profit de Rabin ».

EXCEL 1990 NEUVE

7445

Sonata 1990 avec rabais jusqu'à 1500\$

Vous pouvez choisir rabais ou taux d'intérêt réduit

STE-FOY HYUNDAI

des voitures bien pensées

2650, Dalton, parc Colbert Sainte-Foy
654-9292

SAINTE-FOY HYUNDAI est le concessionnaire Hyundai ayant vendu plus de voitures neuves que tout autre concessionnaire au Canada pour le mois de mai.

* transport et préparation en sus
* tout rabais inclus

LA PLUS GRANDE VENTE DE L'ANNÉE

POUR 4 JOURS SEULEMENT

JUSQU'À

50%

de rabais sur une foule de produits. Entre autres,

TOUTES LES POTENTILLES **50%**

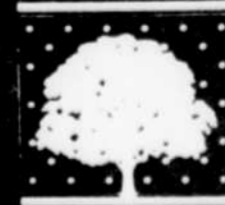
TOUS LES FRUITIERS **30%**

GENEVRIERS PYRAMIDALIS: BLUE POINT ET VIRGINALIS **30%**

CORNOUILLIERS ET PRUNUS **30%**

TOUS LES BOULEAUX **20%**

ET LES LILAS VULGARIS À **50%**

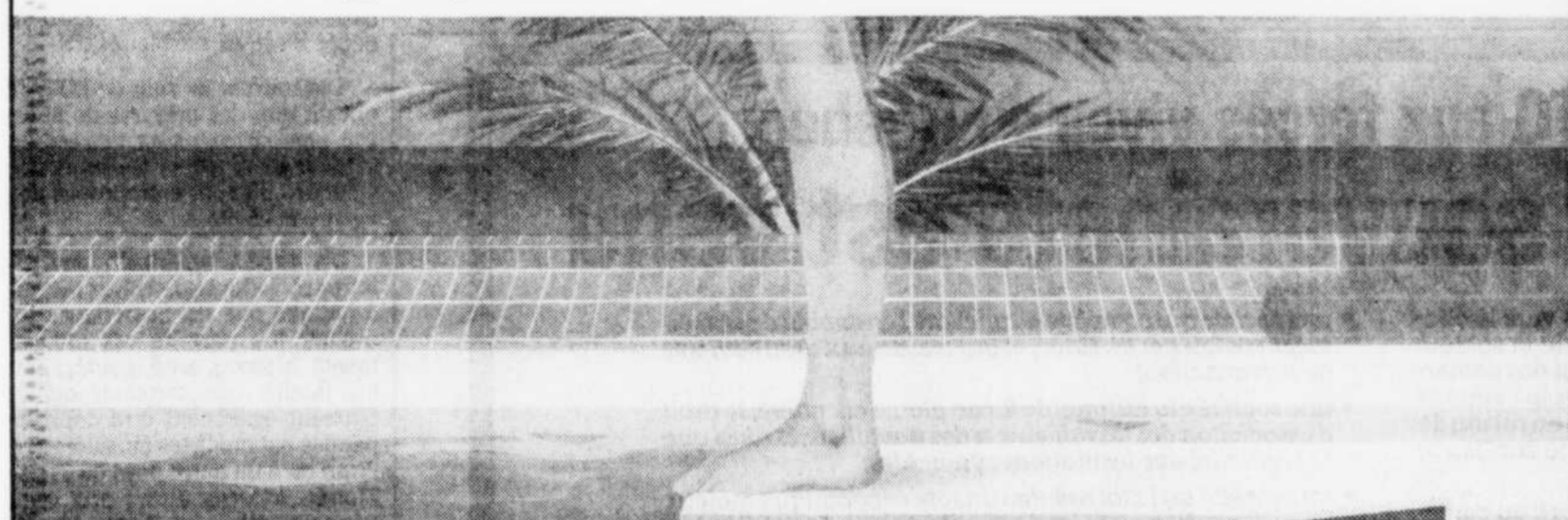


LES CENTRES JARDINS **PARADIS**

1100, boul. St-Joseph, Charlesbourg-Ouest (626-4000)

WOW!

Une piscine dans MA cour maintenant? ...et payable en 1991 seulement!*



Du 18 juin au 31 juillet 1990, votre Maître Piscinier VOGUE prend vos rêves au sérieux: **Aucun intérêt, aucun versement, avant janvier 1991*** sur la plupart de nos modèles de piscines hors-terre en inventaire** (taxes non incluses) ou sur notre modèle creusé "ARUBA" de 14'X28' (équipée) incluant trottoir et taxes.

**Applicable sur certains modèles seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.

Alors... Plongez! et laissez vos voisins... rêver.

VILLE VANIER PISCINES ET PATIOS DU QUEBEC
355, rue Marais
(418) **683-7777**

STE-MARIE-DE-BEAUCE PISCINES LA CHAUDIERE (1988) Inc.
1056, boul. Vachon sud
(418) **387-2121**

ARTHABASKA PISCINES ET SPORT EXCEL
55, rue Girouard
(819) **357-2235/2236**

PLESSISVILLE PISCINES ET SPORT EXCEL
1200, rue St-Edouard
(819) **362-6464/6130**

INSTALLATION IMMEDIATE!
Sur modèles en inventaire.

Avec une qualité de service après-vente qui fait toute notre renommée.

Pas de problème avec Vogue!



Plan de financement disponible

* Marques de commerce de Les Industries Vogue Ltée

L'Ouest rejette une offre de l'URSS au sujet de l'Allemagne

VENTE D'ÉTÉ

PANTALONS
HOMMES ET FEMMES

40 à 60%

LUNETTES SOLEIL

VUARNET
24 modèles sélectionnés **50%**

SUNCLOUD
39 modèles sélectionnés **50%**

PERSOL
7 modèles sélectionnés
rég. jusqu'à 220\$ **80%**

LAURA BIAGIOTTI
4 modèles sélectionnés **50%**

SERENGETI
2 modèles sélectionnés **50%**

BLACK DIAMOND
21 modèles sélectionnés
rég. 45\$ **35%**

SMITH
14 modèles sélectionnés **20%**

SUN JET de Carrera
39 modèles sélectionnés **20%**

Les t-shirts et les maillots sont exclus de cette vente.

TRICOTS de COTON

Boston Traders, Maser, Conte de Florence, Sperry

30 à 50%

BERMUDAS

HOMMES ET FEMMES

20%

COUPE-VENT

Ensemble 2 pièces ou
jacket Matin bleu, Mistral,
Maser, North Face

20 à 40%

BOXER SHORTS

SOUS-VÊTEMENTS

rég. 20\$ à 26\$

15%

SPORT SÉLECT

Place Belle Cour / Ste-Foy

BERLIN-EST (AFP) — L'Union soviétique a annoncé hier qu'elle accepterait que l'Allemagne réunifiée puisse faire partie de l'OTAN, mais seulement à la fin d'une période de transition de cinq ans durant laquelle toutes les forces d'occupation étrangères devraient quitter le territoire allemand. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont rejeté l'offre de l'URSS.

C'est le ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze qui a formulé la proposition durant la deuxième conférence ministérielle réunissant les quatre Alliés de la Seconde Guerre mondiale et deux Allemagnes.

Chevardnadze avait aussi proposé que les forces soviétiques, américaines, britanniques et françaises se retirent de Berlin dans les six mois suivant la réunification allemande qui devrait devenir réalité à la fin de l'année.

Lors d'une conférence de presse, Chevardnadze a dit: « Nous voulons construire une nouvelle Europe sans confrontation militaire ».

Mais le secrétaire d'État américain James Baker a dit à des journalistes que le plan soviétique faisait en sorte que Berlin, qui devrait redevenir la capitale de l'Allemagne, serait entourée par 380 000 soldats soviétiques.

De plus, selon la proposition soviétique, la RDA devrait continuer d'adhérer au Pacte de Varsovie durant la période transitoire de cinq ans, ce à quoi s'oppose la RFA et l'OTAN.

Le secrétaire d'État Baker a dit que l'offre soviétique devait être rejetée parce qu'elle ne répond pas à un « principe-clé »: la levée des droits des quatre puissances victorieuses de l'Allemagne le jour de l'unité allemande.

« Je ne pense pas que le projet soviétique soit conforme à cette optique », a affirmé Baker dans une conférence de presse à l'issue de la conférence ministérielle.

« Pourquoi ne pas laisser l'Alle-

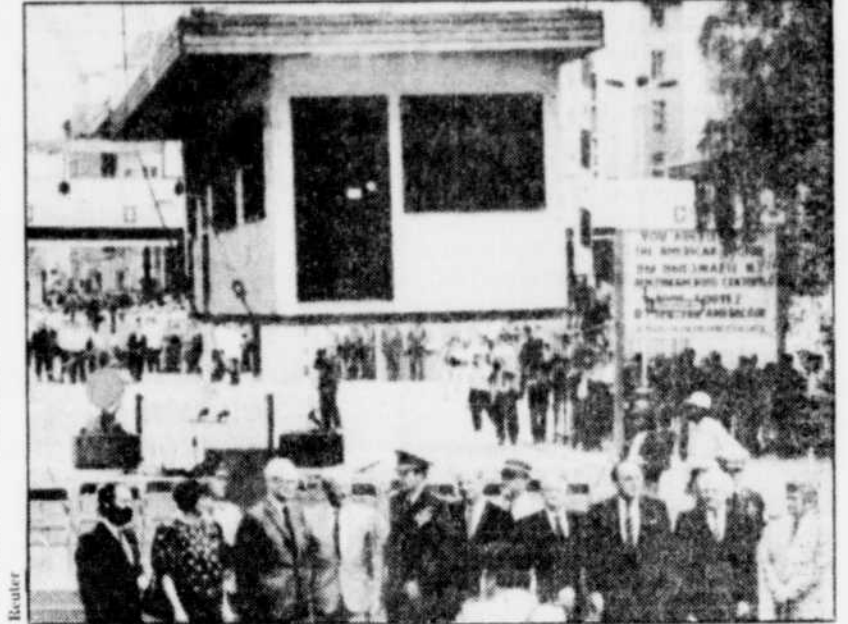
magne prendre ses décisions de manière souveraine », a-t-il dit au sujet d'une réduction éventuelle des troupes étrangères sur son territoire.

Satisfaction polonaise

D'autre part, la Pologne a officiellement clarifié hier sa position sur le traité qu'elle souhaite conclure avec l'Allemagne unifiée, au lendemain de l'adoption par les parlements de RFA et de RDA d'une déclaration reconnaissant

pour la première fois clairement la ligne Oder-Neisse en tant que frontière germano-polonaise.

Le gouvernement polonais, a déclaré lors d'une conférence de presse Mme Malgorzata Niezabitowska, porte-parole du gouvernement, « a accueilli avec une profonde satisfaction » la déclaration des deux Parlements allemands sur l'inviolabilité de la frontière occidentale de la Pologne.



Checkpoint Charlie a vécu

En présence des ministres des Affaires étrangères des États-Unis, de l'URSS, de la France, de la Grande-Bretagne et des deux Allemagnes, une grue a enlevé hier la guérite de Checkpoint Charlie, le point de contrôle le plus célèbre entre Berlin-Ouest et Berlin-Est, lors d'une cérémonie qui a précédé une réunion où les ministres ont discuté des aspects extérieurs de l'unification allemande.

L'URSS retire les armes nucléaires des points chauds

WASHINGTON (AP, AFP) — Discrètement, l'Union soviétique retire ses ogives nucléaires des républiques Baltes et d'autres régions secouées par l'agitation nationaliste pour les transporter dans la plus calme Fédération de Russie, ont indiqué hier des responsables de l'administration Bush et des sources au sein de l'OTAN.

« C'est la chose prudente à faire », a indiqué un haut-fonctionnaire

américain, expliquant que le Kremlin craignait que des militants nationalistes de ces républiques ne tentent de s'emparer d'un dépôt d'armes nucléaires.

Les sources au sein de l'OTAN ont dit que des mesures de sécurité plus strictes sont entrées en vigueur dans toutes les bases soviétiques où sont entreposées des ogives nucléaires.

Un expert américain des affaires soviétiques, Stephen Meyer, a indiqué que les Soviétiques lui avaient fait part de ces mouvements. Moscou, a-t-il ajouté, semble inquiet que certaines ogives puissent également être données par des nationalistes musulmans à l'Iran ou à un autre pays du Tiers-Monde. Moscou aurait pris cette décision, selon lui, après les affrontements sanglants entre Arméniens et Azeris en janvier à Bakou (capitale de l'Azerbaïdjan) où certaines ogives seraient conservées.

Deux responsables du gouvernement américain ont précisé que les Soviétiques avaient essentiellement déplacé des armes nucléaires à courte portée, soit des missiles et des obus.

À Washington, Georgi Shechekochikine, porte-parole de l'ambassade soviétique, a déclaré qu'il n'avait eu aucune information sur le sujet.

Le journalisme rend malade

MADRID (AFP) — Le journalisme provoque d'« importants troubles sexuels et cardiaques » ainsi que « des angoisses et des problèmes digestifs », selon le Dr Francisco Jose Flores, endocrinien et membre de l'association de la presse espagnole.

Selon lui, le suivi de l'information quotidienne produit régulièrement « des tendances dépressives, des troubles respiratoires, des insomnies chroniques » et surtout « un grand pourcentage d'infarctus » parmi les journalistes.

Depuis la mise en place des rédactions informatisées, le Dr Flores a constaté l'apparition d'un grand nombre de nouvelles maladies des journalistes telle que « la fatigue pour surmenage d'écran, l'ictus cérébral et l'ulcère digestif ».

Un appel de la FTQ aux forces vives du Québec Le temps de la souveraineté est venu

La démarche de notre organisation syndicale vers le chemin de la souveraineté a, tout comme celle de la société québécoise, quelques décennies d'âge. Ce sont des démarches qui se sont opérées alternativement dans le calme et la fébrilité, qui ont connu des moments d'arrêt en raison de l'émergence d'autres priorités ou d'un regain de confiance en d'autres avenues politiques.

Aujourd'hui, alors que le Québec hésite encore au carrefour, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec réaffirme son adhésion à l'objectif de la souveraineté du Québec et rend compte du consensus large, du consensus évident parmi ses affiliés, dont procède cette prise de position. C'est sur la base de ce consensus que nous lançons un appel aux forces vives du Québec pour qu'elles prennent parti, pour que cesse l'époque des tergiversations et des hésitations, pour mettre un terme à cette enfilade de négociations vaines et humiliantes, et pour que notre histoire collective en vienne enfin à se bâtir sur une base fière et résolue. Pour la FTQ, ce temps est venu. Notre centrale est prête à participer à une initiative large, démocratique et représentative, qui prendrait forme afin de dessiner notre avenir collectif.

Les contours du Québec souverain

La FTQ véhicule depuis longtemps des revendications constitutionnelles qui vont cent coudées plus loin que l'actuel état des choses. Les négociations entourant l'entente du Lac Meech ont démontré que, en dehors d'une démarche formelle vers la souveraineté, le Québec ne peut plus avancer. La souveraineté du Québec, pour la FTQ, est une condition indispensable à la construction d'un pays et d'institutions qui répondent aux besoins et aux priorités de la majorité du peuple québécois. La souveraineté est donc un objectif en soi, et notre adhésion à ce projet politique n'est assortie d'aucune condition.

Toutes les familles politiques ont leur place dans la promotion de la souveraineté. La FTQ se situe, pour sa part, dans le camp de la social-démocratie et souhaite, bien entendu, que, dans le contexte de la souveraineté, ce soit de ce côté que penche résolument le Québec. Il nous apparaît cependant que le Québec, en plus de sa spécificité linguistique et culturelle au sens étroit du terme, entretient d'ores et déjà une culture politique différente de celle du Canada anglais. Déjà, par plusieurs de ses lois, par les attitudes de sa population, le Québec est une société accueillante, où l'injustice et l'inégalité apparaissent encore intolérables.

Le Québec à l'édification duquel nous voudrions contribuer présenterait les caractères suivants:

- une société où le français est langue commune et trait d'union, avec toutes les tolérances historiques que nous avons consenties à la minorité anglophone;
- une société qui fait du plein emploi sa priorité économique;
- une société d'accueil, ouverte aux immigrants et aux immigrantes, respectueuse de leurs cultures;
- une société qui reconnaît les droits des peuples autochtones et accepte de les négocier avec eux;

- une société qui complète et améliore l'ensemble de ses services sociaux et de santé, et qui résiste aux mouvements de privatisation;
- une société qui affirme, de façon pleine et entière, le droit d'association des travailleurs et des travailleuses ainsi que la légitimité des institutions syndicales;
- une société où l'État assume un rôle économique moteur, en concertation avec les partenaires socio-économiques;
- une société qui se donne pour objectif général de lutter continuellement contre la montée des inégalités et des privilèges.

L'urgence d'un consensus

La FTQ lance un appel pressant à la population québécoise et à ses organisations pour qu'elles fassent clairement le choix du Québec, et pour que toutes nos énergies soient dorénavant consacrées à l'édification de ce pays qui nous appartient. Nous sommes une collectivité pleine de talents et de ressources, et il faut mettre un terme à cette période de morosité, de piétinement, de querelles absurdes et répétitives.

La tâche qui nous attend est double. D'une part, définir les grands paramètres de la société que nous devons construire, dotée de tous les pouvoirs qui nous ont toujours fait cruellement défaut et dont l'absence a hypothéqué nos meilleures volontés. D'autre part, redéfinir nos liens avec le Canada, à partir de nouvelles bases et de la nouvelle identité qui sera nôtre: une collectivité nationale qui s'adresse à une autre collectivité nationale et qui, forte de sa légitimité, sort enfin du quémandage pour passer à l'étape de la négociation.

L'urgence actuelle est donc l'organisation d'un consensus au sein de la population du Québec pour que tous et toutes puissions enfin nous mettre au travail. États généraux, assemblée constituante ou autre formule, la FTQ sera partie prenante, parce qu'elle est solidaire du Québec.

Louis Laberge

Louis Laberge,
président

Fernand Daoust

Fernand Daoust,
secrétaire général



**Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec**

En Bref

■ Second tour

MOSCOU (CP.AFP) - Le Parti communiste de la Fédération de Russie est venu près d'être hier un adversaire de Mikhaïl Gorbatchev au poste de secrétaire général. Toutefois, Ivan Polozkov n'a pas obtenu suffisamment de votes au premier tour. Polozkov, 55 ans, a obtenu 1117 voix et Oleg Lobov, considéré comme un modéré, 848. Cinq autres candidats ont été éliminés après avoir reçu chacun moins de 400 votes. Le second tour aura lieu aujourd'hui entre Polozkov et Lobov. Pour l'emporter, un candidat devra obtenir au moins 1350 voix.

■ Maintien

TOKYO (AFP) - Le premier ministre japonais Toshiki Kaifu et le président américain George Bush se sont engagés, dans une déclaration commune rendue publique hier, à maintenir le traité de sécurité entre les États-Unis et le Japon dont le 30e anniversaire sera célébré aujourd'hui. Aux termes de ce pacte les États-Unis doivent défendre le Japon en cas d'attaque tandis que le Japon s'engage à permettre des installations militaires américaines sur son territoire. Le Pentagone maintient en permanence environ 50 000 hommes au Japon.

■ Vaccin

SAN FRANCISCO (Reuter) - Le Dr Jonas Salk, inventeur en 1954 du vaccin contre la poliomyélite, a déclaré hier être prêt à procéder aux essais de grande envergure de son vaccin expérimental contre le sida. Le Food and Drug Administration a autorisé l'expérimentation du vaccin sur un échantillon de 600 à 700 personnes. Les essais vont commencer au cours des quelques mois à venir, a déclaré le Dr Alexandra Levine, l'un des membres de l'équipe de recherche du Dr Salk. Le Dr Salk espère que son vaccin expérimental pourra à la fois prévenir l'infection par le sida et soigner les cas déclarés.

■ Libération

JOHANNESBURG (AFP) - Les 11 extrémistes de droite, soupçonnés d'avoir fomenté un complot en vue d'assassiner le vice-président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, et le président sud-africain Frederik de Klerk, ont été relâchés hier après interrogatoire, a annoncé la police. L'enquête continue toutefois et la justice sera saisie, a affirmé la porte-parole de la police, la lieutenant Nina Barkhuizen.

■ Indésirables

NEW YORK (AFP) - Les deux tiers des noms figurant sur une liste gouvernementale, rendue publique en juin, de quelque 340 000 étrangers interdits d'entrée aux États-Unis pour des raisons politiques, y ont été inscrits au cours de la dernière décennie, a affirmé Arthur Helton, un avocat de New York. Le registre d'alerte, longtemps tenu secret, a été rendu public en juin par le gouvernement à la suite d'une action en justice intentée Helton, l'avocat d'une journaliste colombienne, Patricia Lara, à laquelle l'entrée aux États-Unis avait été interdite en 1986.

Les rebelles libériens se rapprochent de Monrovia

MONROVIA (Reuter.AFP) - Les rebelles libériens ont poursuivi hier leur progression vers Monrovia.

La peur régnait dans la capitale libérienne où la population a appris que les rebelles de Charles Taylor, décidés à destituer le président Samuel Doe, ne sont plus qu'à une vingtaine de kilomètres de la ville.

Les rebelles avaient capturé mercredi la ville de Careysburg, située à 27 km de Monrovia.

Hier, des Libériens fuyant la région de Careysburg ont dit qu'ils avaient entendu des échanges de coups de feu entre les rebelles et les forces loyales

au président Doe.

Les rebelles auraient aussi attaqué Bensonville, située à 8 km de Careysburg. La prise de Bensonville permettrait la capture du barrage qui fournit eau et électricité à Monrovia.

Selon des sources informées, la station relais de la Voix de l'Amérique située à quelques kilomètres de Careysburg n'est pas

tombée aux mains des rebelles et continue de fonctionner normalement. Les rebelles ont abandonné l'émetteur après avoir constaté qu'il était propriété américaine, précise-t-on de même source.

Le Conseil libérien des Églises, de même que le Conseil Islamique, avaient pris l'initiative

d'organiser cinq jours de négociations de paix la semaine dernière dans la capitale du Sierra Leone mais les négociateurs n'ont pas pu parvenir à un accord de cessez-le-feu.

Il est peu probable que les rebelles acceptent un compromis sur leur exigence de destituer le président Doe.

Le GRAND SOLDE FINAL

50% à 70% DE RÉDUCTION

sur un choix de vêtements et d'accessoires pour hommes et femmes

C'est la tombée du rideau sur la rue Buade et nous offrons des réductions incroyables dans presque tous les rayons du magasin. C'est votre chance d'économiser sur les vêtements et les accessoires de première qualité qui ont fait notre renommée. Tout doit être vendu d'ici le jeudi 26 juillet. Soyez donc là tôt pour avoir le meilleur choix.

N'oubliez pas, nous avons toujours le plaisir de vous servir dans notre magasin de Place Saint-Foy, où vous attendent de nouvelles boutiques très joliment aménagées, portant des noms célèbres comme Anne Klein, Alfred Sung, Liz Claiborne et Ports.

HOLT RENFREW

VIEUX QUÉBEC, 692-3680 • Ouvert les jours et vendredis jusqu'à 21 h
Ouvert le dimanche 24 juin de 12 h à 17 h
Fermé le lundi 25 juin

FAITES DE **Ste1Foy** VOTRE DERNIÈRE VISITE AVANT L'ACHAT!

PAS DE CACHETTE Tout est inclus* dans le prix!
* INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION

Stock 1890
SENTRA 90



- 4 portes
- Automatique
- Servofrein, servodirection

Prix régulier 14 080\$
RABAIS FIN DE SAISON 2 131\$
Transport et préparation inclus 11 949\$

Stock 1994
MICRA 1990



- 2 portes
- 5 vitesses, manuelle

Prix régulier 9 040\$
RABAIS FIN DE SAISON 1 241\$
Transport et préparation inclus 7 799\$

Stock 1895 démo
PULSAR 90



- 5 vitesses
- Servofrein, servodirection
- Toit en T
- Radiocassette AM/FM stéréo

Prix régulier 17 730\$
RABAIS FIN DE SAISON 2 881\$
Transport et préparation inclus 14 849\$

Stock 1855
STANZA 90



- 5 vitesses, manuelle
- Servofrein, servodirection
- Freins à disque à l'avant
- Suspension indépendante aux 4 roues
- 2 rétroviseurs extérieurs

Prix régulier 16 290\$
RABAIS FIN DE SAISON 1 791\$
Transport et préparation inclus 14 499\$

Stock 1927
240 SX 90 hatchback



- Servofrein, servodirection
- 5 vitesses, manuelle
- 4 freins à disque
- Radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Peinture métallique

Prix régulier 20 100\$
RABAIS FIN DE SAISON 2 501\$
Transport et préparation inclus 17 599\$

DÈS MAINTENANT AUX PRIX FIN DE SAISON

2060, boul. Charest Ouest 681-7371

Ste1Foy
NISSAN



ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSLa journée
des dupes

Hier, 22 juin, demeurera dans l'histoire comme le jour le plus long de l'histoire canadienne. D'heure en heure, de minute en minute, la descente aux enfers de l'entente du lac Meech bouleversait le monde de la politique et des médias, jusqu'à l'aveu final du sénateur Lowell Murray et du premier ministre Robert Bourassa : l'accord est mort.

Journée longue, mais aussi journée des dupes pour les Canadiens qui croyaient en l'honnêteté intellectuelle d'une partie de la classe politique. La parole donnée, la signature au bas d'un document, l'honneur d'un gouvernement, tout cela n'est que foutaise dans certains milieux.

Trahison évidente de Clyde Wells, d'une part, pour qui l'engagement signé à Ottawa, en début de ce mois, de tout faire pour mener à une fin honorable le retour du Québec dans la famille constitutionnelle.

Poussé à bout par un dernier piège fédéral, qui avait soumis l'hypothèse farfelue de demander à la Cour suprême d'étirer les délais de ratification, le premier ministre de Terre-Neuve a jeté bas son masque ; dans un geste de suprême insulte envers tous les citoyens de sa province, il a refusé de faire voter les députés.

Trahison également des trois Ponce-Pilate manitobains, camouflés derrière un député amérindien qui ne faisait que défendre son peuple opprimé. Les Filmon, Carstairs et Doer croient-ils un instant que leur manoeuvre trompera les Québécois ?

M. Bourassa a donné l'heure juste, dans sa brève et brutale déclaration faite à l'Assemblée nationale, hier soir : « Le Québec est pour toujours une société distincte, libre, et capable d'assumer son destin et son développement ». Que le Canada anglais comprenne et rebrasse ses cartes.

Plusieurs anglophones ont misé sur la reconnaissance des droits des Québécois. Notons simplement les John Turner, David Peterson, Sheila Copps ou Joe Ghiz, pour demeurer hors frontière. À l'inverse, rappelons l'oeuvre destructrice des Jean Chrétien, Pierre Trudeau ou Frank McKenna.

Beaucoup de Québécois, une majorité peut-être, se réjouissent finalement de l'échec du lac Meech. Une fois l'honneur et l'enthousiasme disparus au fil des drapeaux déchirés, il faut reconnaître qu'une constitution imposée à contrecœur au Canada anglais, en sachant qu'il n'en veut pas et qu'il va tout tenter pour la modifier, ne vaut pas le bout de papier sur lequel elle est imprimée.

Le gouvernement du Québec, comme celui d'Ottawa, a joué le jeu du fédéralisme traditionnel jusqu'à la limite du possible. Négocier plus à rabais, il se transformait en province de bananes.

Les cinq demandes minimales présentées par le Parti libéral, après neuf ans de pouvoir souverainiste, constituaient un plancher. Rejetées sous une pluie de faux prétextes, elle sont maintenant caduques.

Ceux qui croyaient que MM. Bourassa et Remillard bluffaient seront quittes pour un reveil brutal. Le premier ministre doit reprendre le leadership et réagir de manière positive à tous les appels à l'action commune.

Les Québécois attendent de lui, dans la déclaration solennelle promise pour cet après-midi, une affirmation ferme que plus jamais leur gouvernement ne se prêterait à des piteuses constitutionnelles avec des roitelets de province incapables de tenir parole ou de livrer la marchandise.

On ne négocie pas un contrat entre deux sociétés à un contre neuf. Les seuls pourparlers doivent désormais se dérouler entre Québec et Ottawa, une fois que le fédéral aura ajusté les flûtes de ses diverses composantes.

Le gouvernement libéral a misé sur le Canada. Il a frappé un mur d'incompréhension qui l'a désarçonné. Le Parti québécois, dans la foulée du référendum de 1980, avait subi la même expérience humiliante. Les Québécois attendent maintenant de leurs leaders qu'ils définissent les balises constitutionnelles futures au-delà des attaches partisans. Deux échecs suffisent.

RAYMOND GIROUX

Michel
ROY
Éditeur

L'adieu de John Turner

cause de son T-shirt jaune serein, Pierre Trudeau ne bronche pas. Aux premiers rangs, en compagnie de Mme Chrétien, l'aspirant favori au leadership reste de marbre.

Et pour rallier cette assemblée hétérogène, il propose un diagnostic qui arrange tout le monde : « Si cette entente meurt, ce n'est pas un rejet du Québec par la population canadienne, mais plutôt à cause de l'incompétence de certains de nos dirigeants. »

Le reste est un plaidoyer churchillien pour la persévérance dans l'unité du pays. « Il ne faut jamais renoncer à notre pays, dit-il, jamais, jamais, jamais ! » (« We must never give up on this country, never, never, never », grommelait le bulldog anglais sous les bombes allemandes).

M. Turner devait aussi rappeler l'ampleur des mesures de justice sociale réalisées par les libéraux depuis les lendemains de la Deuxième Guerre. Il en est fier, avec raison, comme il tire une grande satisfaction de sa vie parlementaire, impitoyable par moments pour les hommes et leurs familles, mais digne de tous les sacrifices qu'il a consentis.

Suranné, ce discours passionné, souvent émouvant ? Oui, parce que les valeurs auxquelles faisait référence M. Turner, fussent-elles perma-

mentales et universelles dans certains cas, rappelaient les époques de King, de Saint-Laurent et de Pearson, les années 1960 ou 1970 ; les grands idéaux de solidarité, d'équité, d'unité ne rejoignent plus comme naguère les générations nouvelles ; le langage sur la justice sociale est beau mais anachronique ; les critiques visant le libre-échange provoquent les applaudissements (à cause de la campagne de 1988) mais relèvent d'une conception archaïque du commerce extérieur et du nationalisme économique ; les appels à l'unité ont un caractère factice et perdent toute signification quand ils atteignent le Québec à qui il est en somme demandé, après la déliquescence de Meech, de renoncer, au nom de l'unité canadienne, à ses aspirations et revendications...

Le Canada ressemble de moins en moins aux rêves que nourrissaient avec tant d'émotions et de convictions les hommes entrés en politique dans les années cinquante et qui se font une haute idée de la notion sacrée de service public.

Au terme d'un mandat difficile et douloureux, parsemé d'accidents et de coups bas, marqué par les divisions et les trahisons, John Turner a toujours fait preuve d'une remarquable dignité dans l'adver-

sité, d'une grande tolérance devant l'injure et l'attaque, lui qu'on accabla après la déroute libérale de 1984 de toutes les fautes qu'il n'avait pas commises. Il a certes ses défauts et ses faiblesses, mais c'est un homme de qualité, un être généreux.

Mais comment ne pas mesurer la pénible condition du PLC quand l'ancien chef se félicite d'avoir redonné le parti à ses militants ! M. Turner, au nom d'une démocratie louable, a si bien rendu le parti à ses membres que celui-ci n'est plus aujourd'hui qu'un regroupement disparate et désorganisé qui bafoue les règles les plus élémentaires de la représentativité et de la démocratie dans le choix de délégués au congrès de Calgary, un parti au sein duquel il existe autant de tendances, d'idées et d'options, souvent contradictoires, qu'il y a de groupes pour les propager, un parti sans unité, sans programme, sans ressources. Un parti à l'image de son caucus divisé et dont le destin est tout entier lié à Jean Chrétien.

Que deviendra ce pays demain ?

Comme disait Pierre Trudeau hier à Calgary, songeant à l'avenir constitutionnel du Canada : « Ne poussons pas trop fort ! »

Votre Opinion

Qui est Québécois ?

24 juin, fête nationale. Des Canadiens ? Non, c'est la semaine suivante. Des Canadiens français ? Non, le PQ l'a abolie. Des Tremblay d'Amérique ? Non, c'est raciste ! (paraît que ça exclut les autres). Fête des Québécois, donc ?

Mais qu'est-ce qu'un Québécois, en 1990 ? Un homo sapiens qui vit dans la vallée de l'aluminium. Est-ce que Tim Raines et Mats Nilsson sont Québécois ? Est-ce qu'ils déposent leurs tonnes de huards à la caisse pop ? Est-ce que mesdames Bryn Smith et John Ogronick écoutaient Jean-Paul Belleau ? Est-ce que Gilles Villeneuve était Monégasque ? Boum Boum Geoffrion, Américain ? Les Duchesnay, Allemands ? Claude Gagnon, Japonais ? Le père Lévesque, Rwandais ?

Qu'est-ce qu'un Québécois ? Quelqu'un qui chante en français, comme Jim Corcoran et Luis Furey, ou en anglais à l'unisson avec Céline Dion et Véronique Magnifique ? Est-ce que Da-

niel Lavoie et Roch Voisine sont Québécois ?

Qu'est-ce qu'un Québécois ? Quelqu'un qui écrit en français « uquamien » comme Pierre Foglia, en français 17e comme Antonine Maillet, ou en français féministe comme Marie Cardinal ? Est-ce que Anne Hébert est Française, Marie-Claire Blais, Américaine ?

Qu'est-ce qu'un Québécois ? Quelqu'un qui défend la loi 101 comme Pierre Pascau, ou qui crache dessus comme Yolanda Cossette ? Qui fait la cuisine pédante de Daniel Slobinard ou la cuisine du terroir de Soeur Angèle ? Qui le fait sans se fatiguer comme Dany Laferrière ou toute guindée comme Lili Gulliver ? Est-ce que Gamil Garbi et Anthony Griffin étaient Québécois ?

Qui est Québécois ? Les Kids de la Loi 101 qui narguent les profs en anglais en attendant leur admission à Vanier ? Ou Jean Chrétien qui vit et paie ses impôts depuis 20 ans en Ontario ? Ceux qui ont des quotas d'emploi à 12 %, à 25 %, ou ceux qui font les concours avec une prise con-

tre eux ? Ceux qui ont voté NON à 60 %, à 95 %, ou ceux qui ont voté OUI à 50 % ?

Ceux qui sont ici depuis 230 ans, qui nous ont apporté des « niaiseries » comme la démocratie parlementaire et l'industrialisation, à qui on défend d'afficher dans leur langue sur leur propre commerce, et qu'on veut même pas voir à la parade ? Ou ceux qui débarquent à Mirabel et La-Grande, sans papiers ni invitations, et à qui on déroule le BS, la carte Soleil, l'aide juridique, les cours de langue et le mea culpa raciste aux deux phrases ?

Enfin — la colle — qu'est-ce qu'un Québécois d'origine française ? Chantal Joly, une pure laine du Midi, ici depuis une décennie, Pierre Jeannot, arrivé de France à l'enfance ; Roger Beaulieu, né ici de parents français, ou, tiens, Robert Bourassa, né un 14 juillet !

Un Sorécom publié dans LE SOLEIL (05-05-90) nous apprendait que 59 % des francophones du Québec se définissaient comme Québécois, 28 % comme Canadiens français et 9 % comme

Canadiens. Chez les anglophones, 60 % se considèrent Canadiens, 16 % Canadiens anglais et 9 % Québécois. Enfin, chez les allophones, 58 % s'identifient comme Canadiens et seulement 5 % comme Québécois. Ce qui n'empêche pas certains de prendre des vessies pour des lanternes...

Jacques Noël
Charlesbourg

Rêver en français !

(À Robert Bourassa)

Je veux par la présente unir ma voix à celle des autres Québécois qui ne sont pas dupes.

En 1981, le Québec a été bafoué par M. Trudeau et les premiers ministres anglophones. Nous voilà giflés pour la seconde fois par tous les premiers ministres et leur délégation. La conférence devait reconnaître la société distincte comme étant la réalité vécue au Québec et lui accorder ses demandes sans rien exiger en retour. Vous ne l'avez pas fait.

Vous vous défendez tous en disant que rien dans les mots de

la nouvelle entente ne met en danger les cinq conditions de Meech, que ce qui est dit de la société distincte ne veut pas dire grand-chose, et que même l'annexe ne veut rien dire du tout.

Quand les mots sont à ce point vides, qu'en est-il de leur esprit ? Manifestement, il n'y avait à cette conférence ni esprit québécois, ni cœur francophone.

Vous avez pris en troc mon identité culturelle, mon droit à la différence francophone, en donnant priorité à vos considérations politiques, juridiques et constitutionnelles. Je comprends vos discussions et vos décisions comme étant de la « putasserie politique » faite sur le dos des Québécois. Que M. Bourassa, celui-là même qui devait protéger et promouvoir ma culture, se soit prêté à ce jeu, je trouve cela inadmissible.

Que le premier ministre du Québec n'ait pas su empêcher cet autre affront est humiliant. Les Terre-Neuviens et les Manitobains devront décider à sa place du sort des Québécois. Ils pourront nous traiter comme des

mendiants qui viennent quêter la part qui leur revenait de droit.

Ceux qui ne voulaient pas de la société distincte pourront nous mettre à la porte parce que nous tenons à notre appartenance francophone.

Je souhaite grandement que chaque Québécois, sur son territoire, se refasse confiance, regagne sa dignité, emploie son énergie et son enthousiasme à rebâtir son pays à son image.

Le thème de la fête des Québécois est « Un pays à faire rêver ». On peut rêver en noir et blanc ou en couleurs, mais au Québec, on rêve en français.

Suzanne Robert-Aubin
St-Jean-Christophe

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LES DOSSIERS

Bilan de la dernière session parlementaire

Le débat sur Meech a éclipsé tous les autres dossiers

Si les derniers rebondissements du dossier constitutionnel compliquent sérieusement l'existence de Robert Bourassa, le premier ministre peut tout au moins se consoler à la pensée que la saga du lac Meech a occulté plusieurs dossiers où son gouvernement aurait normalement dû se retrouver dans l'eau chaude.

Pendant que M. Bourassa évoquait son énigmatique superstructure et que la presse politique consacrait des heures, des jours et même des semaines à décrire les projets supra-nationaux du premier ministre...

Tandis que l'opposition elle-même s'affairait à renchérir M. Bourassa afin de s'assurer qu'il ne plierait pas lors des discussions constitutionnelles de dernière minute...

Au moment où le Canada tout entier subissait des discussions quant à la valeur et à la signification de l'avis juridique sur la société distincte qui a été broché à l'entente d'Ottawa...

Pendant que survenait tout cela et que les Clyde Wells, Gary Filmon, Joe Ghiz et Grant Devine devenaient des personnages poli-



par André FORGUES

tiques familiers pour les Québécois, d'autres événements échappaient plus ou moins à l'attention générale.

Pourtant, il fut une époque où de tels événements auraient requis l'attention générale pendant des jours, sinon des semaines. Et ils l'auraient mérité bien plus que les débats sur la présence des cantines mobiles dans les haltes routières et sur la couleur de la margarine, deux dossiers qui faisaient courir les médias dans les deux années qui ont suivi le

retour au pouvoir de M. Bourassa, en décembre 1985.

Qu'on en juge...

L'économie et la fiscalité

La création d'emplois a chuté dramatiquement en 1989, le gouvernement n'atteignant même pas la moitié de son objectif de 80 000 nouveaux emplois par année.

Au cours des derniers mois, les ministres responsables ont notamment annoncé :

- * le dégel de frais de scolarité dans les universités, frais qui feront plus que doubler en deux ans ;

- * des hausses de tarifs d'électricité de 7,5 % cette année et 7 % l'an prochain ;

- * l'augmentation des droits d'immatriculation et du coût des permis de conduire qui rapporteront 97 millions \$ à l'État en 1990-91, le ministre Sam Elkas ayant annoncé que les modalités des hausses de tarifs seraient dévoilées à la fin de mai, ce qui n'a cependant pas encore été fait ;

- * la hausse de la taxe scolaire pour compenser le désengagement du gouvernement dans le financement de certaines dépenses.

En plus de servir de diversion au gouvernement, l'obsession de Meech a été utile à certains personnages politiques.

En plus des considérations fiscales, ce dossier de la taxe scolaire a provoqué une guerre qui a mis en cause le gouvernement et les municipalités, jalouses de leur emprise sur le champ d'impôt foncier. Ce combat entre les élus municipaux et les élus provinciaux n'est pas passé tout à fait inaperçu mais il a tout de même été éclipsé assez rapidement.

Dossiers chauds

Et l'on pourrait allonger la liste des dossiers où les difficultés du gouvernement n'ont pas fait trop de bruit.

Ainsi, dans d'autres circonstances, M. Bourassa et son équipe auraient dû affronter bien davantage de questions sur la nomination de M. Guy Savard, un ex-collecteur de fonds du

PLQ, comme directeur des opérations à la Caisse de dépôt et de placement.

Encore ces jours derniers, on n'a pas fait longtemps les manchettes avec l'affaire de la vérification par un attaché politique libéral des allégeances politiques de candidats à des postes d'employés occasionnels au ministère des Transports.

Après quatre ans de tergiversations et de déchirements internes, les libéraux ont aussi profité du contexte politique pour adopter finalement une nouvelle loi régissant les heures d'ouverture des commerces.

Parmi les autres sujets qui ont meublé l'arrière-scène de l'actualité ou, en tout cas, n'ont pas tenu le premier plan aussi longtemps qu'ils l'auraient pu, on note aussi l'occupation de Québec par les camionneurs, le retard mis à augmenter les sommes allouées à l'entretien et à la construction des routes, l'incendie au dépôt de pneus de Saint-Amable, le débat reporté sur l'imposition d'une taxe québécoise sur les produits et services.

Personnages épargnés

En plus de servir de diversion au gouvernement, l'obsession de Meech a été utile à certains personnages politiques.

Du côté du conseil des ministres, MM. Yvon Picotte, Pierre Paradis, Sam Elkas, Yvon Vallières ont eu la partie un peu moins difficile.

Dans les rangs de l'Opposition, on a pu constater que les membres du Parti égalité ont préparé de façon inégale leur participation aux débats de la Chambre. Il n'y a guère qu'à titre de porte-parole d'une partie de la communauté Anglo-Québécoise que les députés du PE jouent un rôle utile au Parlement.

Au Parti québécois, M. Jacques Parizeau doit en grande partie la quiétude apparente qui



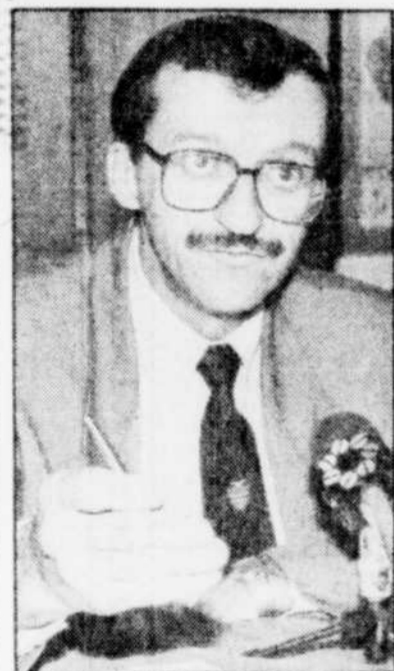
Le premier ministre Bourassa quitte l'Assemblée nationale au terme de la dernière session parlementaire.

entoure son leadership à ce qui se produit dans le dossier constitutionnel.

La remontée du PQ et de l'option souverainiste dans les sondages est pour une bonne part attribuable aux effets du débat sur Meech dans l'opinion publique québécoise. À cause de cette remontée, le président péquiste n'est pas ouvertement contesté malgré l'impression partagée par certains nationalistes qu'une meilleure performance de M. Pa-

rizéau permettraient à son parti de tirer encore plus de bénéfice de la conjoncture.

Ce qui nous ramène à l'après-Meech. Le chef du PQ n'aura pas la vie facile si M. Bourassa passe à un discours nationaliste et que M. Lucien Bouchard s'impose comme la nouvelle conscience du mouvement souverainiste québécois. Au cours des mois qui viennent, la patinoire politique québécoise sera mince pour tous les joueurs.



En plus de servir de diversion au gouvernement, l'obsession de Meech a été utile à certains personnages politiques, dont les ministres Yvon Vallières et Sam Elkas.



La crise constitutionnelle a brouillé les cartes

Le Parti libéral du Canada pourrait se passer du Québec

CALGARY — Entre Jean Chrétien et Paul Martin, 5000 délégués libéraux décideront ce soir s'ils veulent faire la prochaine campagne électorale, et peut-être reprendre le pouvoir à Ottawa, avec ou sans le Québec.



par Michel VASTEL

La plus longue campagne pour l'investiture à la direction du Parti libéral du Canada ne fut pas seulement la plus longue de l'histoire du pays. Dès son lancement en janvier dernier, la crise constitutionnelle a obligé les principaux candidats à se prononcer, de façon définitive, sur la place que le Canada doit offrir au Québec.

« La société distincte, c'est non ! » a décidé Jean Chrétien. La protection des droits fondamentaux des Québécois devrait selon lui relever d'une institution fédérale où le Québec est minoritaire, la Cour suprême, et non de l'Assemblée nationale.

« Ce que les Québécois ont à apporter au Canada, c'est cette confiance qu'ils ont de pouvoir réaliser de grandes choses », a dit Paul Martin à la majorité anglaise de son parti, lui proposant d'accepter la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise.

Mais le parti ne s'est pas encore libéré de l'influence de Pierre Elliott Trudeau, malgré le difficile intérim de John Turner, et tout indique que c'est la ligne dure à l'égard du Québec qui va triompher ce soir, en un seul tour de scrutin, et grâce à une coalition des représentants autochtones et des communautés ethniques.

Ce n'est pas la première fois que le Canada anglais fait un tel pari. En 1968, Lester Pearson et des durs du Canada anglais comme le premier ministre de Terre-Neuve, Joe Smallwood, avaient choisi Pierre Elliott Trudeau pour remettre le Québec à sa place. Une fois de plus, au moment où il

a peur de la montée du mouvement souverainiste, le Parti libéral du Canada demandera à un Québécois de le casser.

Mais le pari est dangereux :

- le Parti fédéral va une fois de plus être obligé de se passer des services des libéraux provinciaux. Pire encore, bien des organisateurs québécois, comme Marc-Yvan Côté, risquent de faire payer très cher à leurs collègues fédéraux la gifle qu'ils viennent de leur donner au cours du Congrès de Calgary. Des leaders fédéraux, comme le président de l'aile québécoise, Francis Fox et le président de la Commission politique, Serge Joyal, sont complètement désabusés ;

- le débat sur la société distincte et la réussite des élites québécoises sur la scène nationale et internationale, tant les artistes, que les intellectuels et les entrepreneurs, a donné une nouvelle confiance au peuple québécois. La ligne dure, l'alternance entre les douces promesses et les opérations d'isolement, le chantage aux privations économiques et aux réductions dans les programmes sociaux, tout cela n'a plus guère d'impact au Québec, sauf auprès d'une petite minorité anglaise et quelques hommes d'affaires branches sur le Canada anglais ;

- le Parti libéral du Canada est lourdement endetté, près de quatre millions de dollars, et complètement désorganisé. Les nombreux membres recrutés pour les besoins de la course au leadership ne sont pas de vrais « travailleurs d'élections » et on prête déjà à l'entourage de Jean Chrétien l'intention de faire une purge pour éliminer les organisateurs que John Turner avait amenés au parti.

Les libéraux comptent essentiellement sur l'impopularité du gouvernement conservateur de Brian Mulroney pour prendre le



Les trois candidats à la course au leadership du PLC se sont côtoyés, hier, lors d'un congrès d'autochtones. Aujourd'hui, les 5000 délégués libéraux réunis à Calgary devront choisir entre Jean Chrétien (à gauche), Paul Martin et Sheila Copps.

pouvoir dans deux ou trois ans. Mais là encore, le calcul peut s'avérer mauvais.

Il n'est d'ailleurs pas évident que M. Mulroney lui-même sera encore là, à l'automne de 1992 ou au printemps de 1993. La droite du parti et ses ministères de l'Ouest désapprouvent son obsession pour le Québec et lui reprochent ses tactiques de négociation qui ont aliéné plusieurs premiers ministres conservateurs de l'Ouest.

L'ironie de la situation est que les libéraux risquent de faire plus de gains électoraux au Québec qu'ailleurs au Canada anglais.

On évalue en effet à environ 10 % la proportion de Québécois ultranationalistes qui ne votaient jamais aux élections fédérales mais que Brian Mulroney a réussi à attirer en 1984 et en 1988. Ce vote va disparaître à nouveau et mettra en difficulté bien des députés conservateurs. Mais il faudra voir si tous les « indépendants » comme Lucien Bouchard et André Chartrand ne tenteront pas de se représenter sous la bannière d'un Bloc populaire, version XXI^e siècle.

Au Canada anglais par contre, les gains libéraux sont loin d'être

évidents. En Ontario, et en particulier parmi les élites urbaines, on préfère Paul Martin à Jean Chrétien. À peu près tous les grands journaux du Canada anglais ont d'ailleurs pris position en faveur de Paul Martin.

De plus, dans l'Ouest, l'impopularité du gouvernement conservateur ne profite pas au Parti libéral, mais au Reform Party qui mène par exemple dans les sondages avec 57 % des intentions de vote en Alberta.

Au mieux, les organisateurs de Jean Chrétien prévoient-ils, actuellement, former un gouvernement minoritaire avec l'appui

eventuel du NPD. Mais le Parlement risque d'être ingouvernable, alors que de plus en plus de blocs de députés indépendants, du Québec et de l'Ouest, briseront l'unanimité nécessaire à certains changements de procédure, et que le Sénat, qui aura une majorité conservatrice d'ici deux ans, voudra sans doute prendre sa revanche sur le comportement de la majorité libérale actuelle.

Conscients du problème de crédibilité de leur candidat, les principaux partisans de Jean Chrétien comme les anciens ministres Marc Lalonde ou André Ouellet suggèrent qu'il saura se faire entourer. Il continuera en particulier de prendre l'avis d'une centaine de leaders de tous les éléments de la société canadienne, hommes d'affaires en particulier.

Mais l'élément le plus puissant dans le clan de Jean Chrétien, ce sont encore d'anciens hauts fonctionnaires de Pierre Trudeau comme Michael Pitfield, Michael Kirby, Bob Rabinovich. Ce n'est pas pour plaire aux premiers ministres provinciaux, y compris des libéraux comme David Peterson et Frank McKenna, qui voient revenir l'époque des guerres de tranchée entre Ottawa et les provinces.

Enfin, les libéraux viennent de recueillir plus de 12 millions de dollars pour cette campagne au leadership. S'il fallait que les conservateurs se lancent eux aussi dans une campagne au leadership, on peut se demander comment le parti ira chercher la dizaine de millions de dollars dont il a besoin pour éponger sa dette et se constituer un trésor de guerre en vue de la prochaine élection.

Comme le disait cette semaine un proche collaborateur de Pierre Elliott Trudeau, et aujourd'hui de David Peterson, « il faut plus de six ans pour assurer une transition ». En somme, certains libéraux sont loin d'être convaincus qu'en élisant Jean Chrétien, ils choisissent le prochain premier ministre du Canada...

Mandela réclame le maintien des mesures contre Pretoria

NEW YORK (AFP) — Les Nations unies ont réservé hier un accueil enthousiaste au dirigeant noir sud-africain Nelson Mandela qualifié de « champion de la liberté » par le secrétaire général Javier Perez de Cuellar.

Après un bref entretien avec ce dernier, le vice-président du congrès national africain a pris la parole devant le « comité de l'ONU contre l'apartheid », réuni pour l'occasion dans la grande salle de l'Assemblée générale, archi-comble.

Après être monté à la tribune de l'Assemblée, accompagné d'une longue ovation, M. Mandela a rapidement réitéré

son appel au maintien des sanctions économiques contre Pretoria. « Les sanctions qui ont été imposées par les Nations unies et par des gouvernements doivent rester en place », a-t-il dit.

Mandela a en outre souhaité que l'ensemble de la communauté internationale continue d'adopter à cet égard une attitude ferme en dépit du fait que « certains pays souhaiteraient détruire ce consensus ».

Bush demandera au Congrès de lever les sanctions contre l'Afrique du Sud

WASHINGTON (AFP) — Le président américain George Bush demandera au Congrès de suspendre ou de modifier les sanctions économiques américaines contre l'Afrique du Sud dès que les conditions prévues par la loi américaine pour leur levée seront remplies, a indiqué hier le secrétaire d'État adjoint pour les affaires africaines.

« Nous sommes très proches » du moment où ces conditions seront remplies, a déclaré Herman Cohen en présentant à la presse la visite que doit effectuer lundi à la Maison-Blanche Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC).

Depuis le début de sa visite aux

Etats-Unis, mercredi, Mandela n'a cessé d'appeler les Etats-Unis à maintenir les sanctions. Il a affirmé, à New York, ne pas encore avoir la preuve que le président Frederik de Klerk était prêt à une totale démocratie.

Bush, qui a félicité de Klerk pour les progrès effectués en Afrique du sud sur la voie de l'abolition de l'apartheid, a indiqué mer-

credi qu'il ne pouvait lever les sanctions prises en 1986 par une loi adoptée par le Congrès contre la volonté de l'administration Reagan.

La loi prévoit la levée des sanctions lorsque quatre des cinq conditions suivantes seront remplies : libération de tous les prisonniers politiques, levée de l'état d'urgence, abolition des lois de séparation de populations, début d'un dialogue, levée de l'interdiction des partis politiques.

Les deux dernières conditions ont été remplies. Cohen a estimé que quand Mandela ratifiera un

accord atteint le 21 mai avec le gouvernement sur la définition des prisonniers politiques, ceux-ci pourraient être libérés rapidement. Il ne resterait alors plus que l'état d'urgence dans la province du Natal.

Interrogé sur l'opposition de Mandela à la levée des sanctions, il a répondu : « Je ne pense pas que quiconque au sein de l'administration ou au Congrès permette à un étranger, que ce soit M. Mandela ou M. de Klerk, de dicter notre politique étrangère. Nous prendrons nos propres décisions ».

Pleins feux au Château Bonne Entente • Pleins Feux au Château Bonne Entente • Pleins Feux au Château Bonne Entente

Pleins feux au Château Bonne Entente

Voici une
nouvelle
toute chaude!

Suite à l'incendie ayant eu lieu au Château Bonne Entente, lundi le 11 juin, toute l'équipe de l'Autre Château est heureuse

de vous annoncer
que tout a été remis
à son état d'origine.
Ce fut un feu roulant
à tous les niveaux et
tous les travaux furent
exécutés promptement.

Feu de la Saint-Jean

à l'Autre Château

Dans la flamme de l'enthousiasme, toute l'équipe de l'Autre Château est heureuse de vous convier à un gigantesque feu de la Saint-Jean avec feux d'artifice familiaux pour la soirée du 24 juin à compter de 21h00.

À cette occasion des flambeaux et des feux de Bengale vous seront remis pour la fête sous les accompagnements de notre pianiste Rosaire Pearson et de notre accordéoniste Claude Olivier qui animeront cette soirée en compagnie de Mignon le Canard et Fripo le Clown sous les feux de la rampe.

Cette activité est gratuite pour tout le monde.

En cas de pluie, l'activité est reportée dans la soirée du 25 Juin à 21h00.

Buffet flamboyant

à compter de 17h00

Enflammez votre soirée avec notre buffet dont un méchoui qui vous sera servi à volonté sur notre nouvelle terrasse.

Un cocktail-maison vous sera gracieusement offert, histoire de réchauffer l'atmosphère.

Réservations nécessaires:
653-5221

À compter de
15⁹⁵\$*
par personne.

Taxes et service en sus.

Forfait «Tout feu, tout flamme»

Et à brûle-pourpoint pourquoi ne pas inviter les membres de votre famille ou vos amis à profiter de notre forfait «Tout feu, tout flamme» incluant 1 nuit à l'Autre Château dans le chaud confort de nos chambres ainsi que le petit déjeuner continental. Ce forfait estival est disponible tout l'été.

Réservations: 653-5221

À compter de
34⁵⁰\$**
par personne.

* Buffet gratuit pour les enfants à la Garderie du Village de Nathalie.

** Hébergement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents et service gratuit de la Garderie du Village de Nathalie



l'Autre Château

À nouveau dans le feu de l'action!

3 400, chemin Sainte-Foy, Québec. Pour informations ou réservations, composez le 653-5221

Pleins feux au Château Bonne Entente • Pleins Feux au Château Bonne Entente • Pleins feux au Château Bonne Entente